La Commission des parcs du Niagara

Niagara Parks

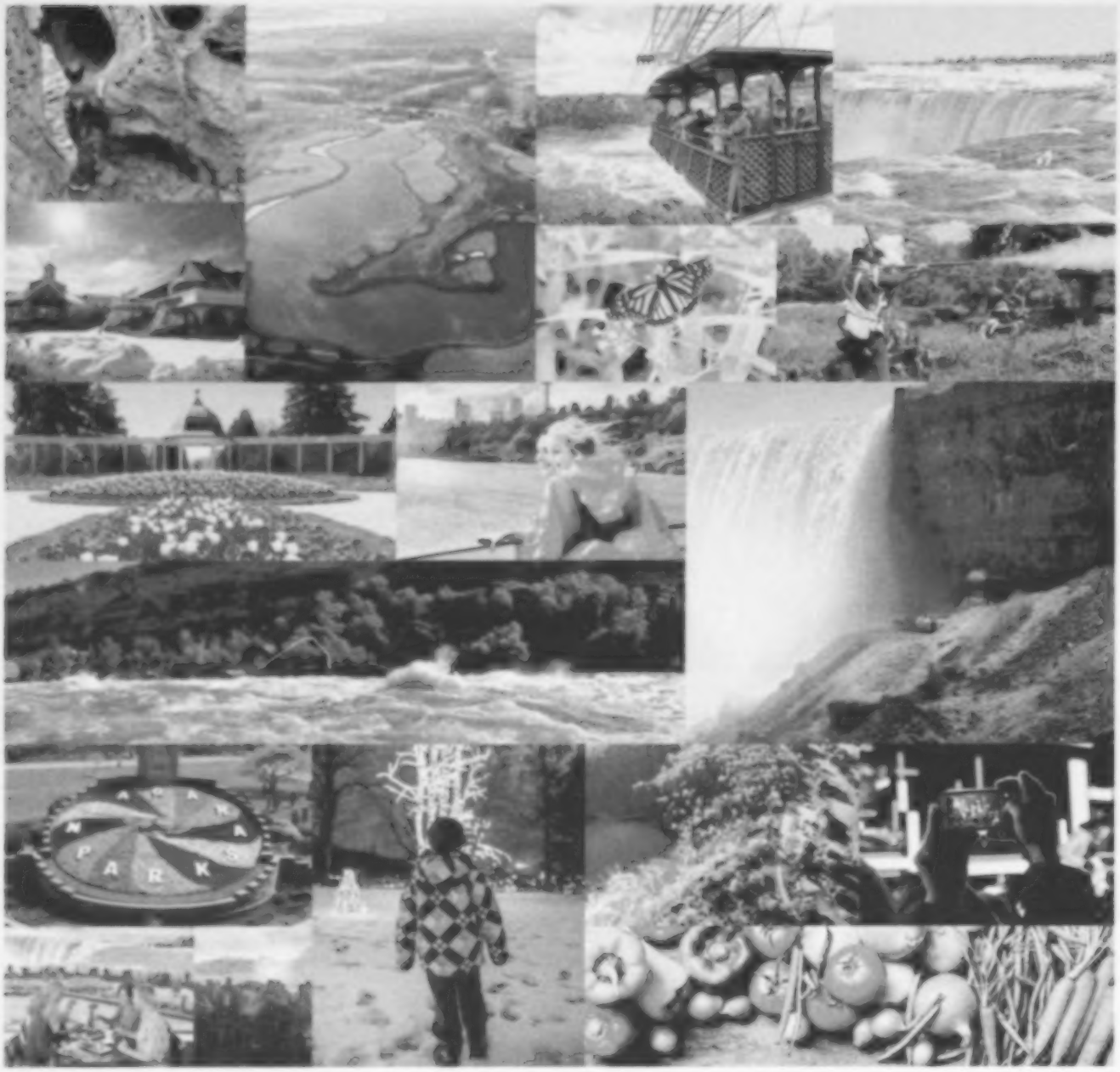

Du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015

Rapport annuel

« En définitive, toute la rive de la rivière Niagara du lac Érié au lac Ontario, restaurée et convertie en une série continue d'avenues et de parcs pour le loisir et l'agrément de millions d'humains surmenés, où ils peuvent quitter temporairement l'effervescence de leurs vies occupées et venir se réfugier dans cette oasis de paix et de tranquillité pour communier avec la majesté de la nature. »

- John Langmuir, président de la Commission des parcs du Niagara de 1893 à 1915

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Table des matières

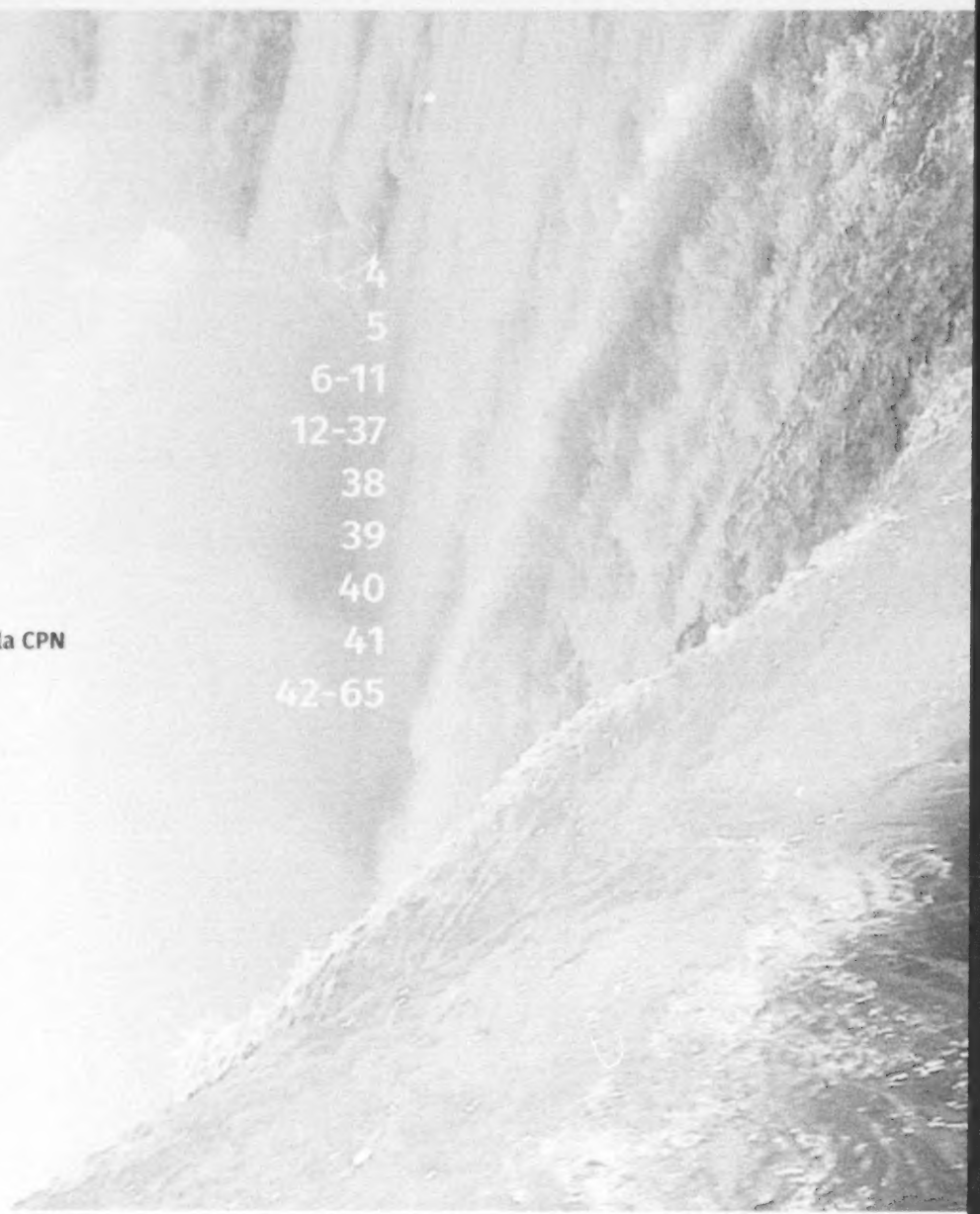

Notre rôle et mandat	4
Les commissaires	5
Message de la présidente	6-11
L'année en revue	12-37
Résultats économiques	38
État des affaires	39
Achalandage à la CPN	40
Rémunération des commissaires de la CPN	41
États financiers	42-65

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notre rôle et mandat

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et bénie de sa géographie. En qualité d'intendante d'une des principales merveilles naturelles du monde, la Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en vedette de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara et de toute la province.

La CPN est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable de l'entretien de 1 325 hectares de parcs longeant 56 kilomètres de la rivière Niagara. Cette étendue d'eau relie le lac Érié et le lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste à conserver et à améliorer la beauté naturelle des chutes et du corridor de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, sans perdre notre autonomie financière.

Niagara Parks
An agency of the Government of Ontario since 1885

Ontario

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Les commissaires

Janice Thomson,
Présidente
Nommée le 16 novembre 2011
Fin du mandat
le 15 novembre 2015

Joan Andrew,
Vice-présidente
Nommée le 5 décembre 2012
Fin du mandat
le 2 juin 2018

Pat Darte, *Commissaire*
(Représentant de
Niagara-on-the-Lake)
Nommé le 25 février 2015
Fin du mandat
le 30 novembre 2015

James Detenbeck,
Commissaire
Nommé le 1er août 2012
Fin du mandat
le 31 juillet 2015

Jim Diodati, *Commissaire*
(Représentant de la municipalité
régionale de Niagara)
Nommé le 25 février 2015
Fin du mandat
le 30 novembre 2015

David Eke, *Commissaire*
(Représentant de
Niagara-on-the-Lake)
Nommé le 19 août 2011
Fin du mandat
le 30 novembre 2014

Lois Anne Giles,
Commissaire
Nommée le 20 juin 2012
Fin du mandat
le 19 juillet 2016

Michael Goodale,
Commissaire
Nommé le 12 février 2014
Fin du mandat
le 11 février 2017

Barbara Greenwood,
Commissaire
(Représentante de la
municipalité régionale de
Niagara)
Nommée le 19 août 2011
Fin du mandat
le 30 novembre 2014

Vincent Kerrio,
Commissaire
(Représentant de la ville de
Niagara Falls)
Nommé le 18 avril 2007
Fin du mandat
le 30 décembre 2015

Douglas Martin,
Commissaire
(Représentant de la ville de
Fort Erie)
Nommé le 18 avril 2007
Fin du mandat
le 30 novembre 2014

Ian Nielsen-Jones,
Commissaire
Nommé le 20 juin 2012
Fin du mandat
le 19 juillet 2016

Kerry Pond,
Commissaire
Nommé le 1er mars 2012
Fin du mandat
le 12 août 2015

Wayne Redekop, *Commissaire*
(Représentant de la ville de
Fort Erie)
Nommé le 25 février 2015
Fin du mandat
le 30 novembre 2015

Virginia West,
Commissaire
Nommée le 29 novembre 2010
Fin du mandat
le 30 novembre 2016

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Message de la présidente

Un grand sentiment de fierté et d'accomplissement sont les mots qui décrivent le mieux l'année 2014 pour la Commission des parcs du Niagara (CPN). Les initiatives comme le transfert du service de croisière et le succès des célébrations du bicentenaire de la guerre de 1812 ont contribué à reconfirmer l'importance de la Commission et de son rôle au sein de l'industrie touristique, tant à Niagara qu'à l'échelle de l'Ontario.

Au début de 2014, le succès de la transition vers un nouvel exploitant du service de croisière a été identifié comme étant la principale priorité d'affaires de la Commission. À cet effet, Parcs du Niagara et Hornblower Niagara Cruises ont fait d'importants investissements dans leurs produits et services en prévision du lancement de ce nouveau service de croisière.

Pour la première fois depuis 1990, la CPN a investi près de 1 million $ dans les rénovations de son Grand View Marketplace, afin d'offrir aux visiteurs de nouvelles options de magasinage, de repas et de divertissement propres aux parcs du Niagara à cet important lieu d'entrée. Les résultats de ce réinvestissement ont rapidement été atteints. En effet, les ventes au détail à Grand View ont augmenté de 6,9 % ou d'un montant additionnel de 323 026 $ entre son ouverture en mai et la fin de novembre 2014.

Au début du printemps, la Commission a pu rétablir l'opération de son nouveau chemin de fer Incline qui a été affecté par la rupture d'une conduite régionale ayant nécessité une fermeture de décembre 2013 à mai 2014. La réfection et le retour en service du chemin de fer était un important développement pour Parcs du Niagara, car le service toutes saisons entièrement accessible améliorera considérablement les liens entre les parcs du Niagara et la zone touristique Fallsview. Plus de 750 000 visiteurs ont emprunté le chemin de fer Incline amélioré en 2014.

La CPN se concentre sur l'achèvement de la transformation de l'esplanade inférieure du chemin de fer Incline qui a débuté en février 2015. La revitalisation de cette esplanade vise à créer un environnement plus accueillant pour les milliers de visiteurs qui arrivent aux parcs du Niagara chaque jour. Elle complètera les efforts déployés par la CPN en vue d'améliorer l'accessibilité de ses sites et attractions tout en renforçant l'expérience de toutes les personnes qui visitent les parcs du Niagara.

L'accès piétonnier amélioré toutes saisons à l'esplanade inférieure du chemin de fer Incline offre à la CPN l'occasion d'examiner de nouveaux programmes et services. L'esplanade sera le lieu de rendez vous idéal où les gens pourront se détendre, profiter du cadre, planifier leur visite et obtenir des renseignements sur ce que les parcs du Niagara ont à offrir. Ce projet est particulièrement opportun, car Niagara et les parcs du Niagara se préparent à accueillir le monde en 2015 dans le cadre d'événements comme Rendez vous Canada et les Jeux panaméricains et parapanaméricains qui se tiendront en Ontario au printemps et à l'été 2015.

Parcs du Niagara abrite la plus forte concentration au Canada de sites et de champs de bataille de la guerre de 1812 et à ce titre l'organisme a été ravi de jouer un rôle prédominant dans les importantes commémorations du bicentenaire. En juillet et août 2014, les reconstitutions de la bataille de Chippawa et du siège du vieux Fort Erie ont obtenu beaucoup de succès, attirant un grand nombre de participants et des milliers de spectateurs venus rendre hommage aux sacrifices des soldats britanniques, canadiens et américains et des alliés autochtones durant le conflit.

Dans le cadre de ces commémorations, Parcs du Niagara et le Conseil d'héritage pour le bicentenaire ont eu le plaisir d'accueillir une délégation de la communauté de Gand, en Belgique. C'est là qu'une amitié, forgée dans le feu il y a quelque 200 ans, prendrait bientôt racine lorsque les États Unis et la Grande Bretagne ont signé le traité de Gand, mettant un terme aux hostilités entre les deux camps le 24 décembre 1814. Dans le cadre de cette visite, les représentants de l'association du traité de Gand, dirigés par le gouverneur Jan Briers, ont présenté à Parcs du Niagara une rose de paix nouvellement créée plantée au vieux Fort Erie et à Queenston Heights. Ces roses serviront non seulement de rappel émouvant des événements survenus sur ces terres maintenant protégées par la Commission, mais également de symbole de la vive amitié nouée entre deux grands pays et la communauté de Gand et ses citoyens.

En 2014, Parcs du Niagara a déployé des efforts concertés en

vue de mettre en valeur et d'établir sa marque d'organisme provincial pour promouvoir non seulement les visites touristiques à Niagara, mais également la préservation des terres et des sites historiques qu'elle a le devoir de protéger. Dans le cadre de ces efforts, elle a lancé une nouvelle campagne de marketing et de promotion axée, notamment, sur la création d'un nouveau guide du visiteur de style magazine, le premier depuis de nombreuses années, dont plus de 750 000 exemplaires ont été mis en circulation (marchés canadien et américain) pour promouvoir toutes les attractions que les parcs du Niagara peuvent offrir.

Parcs du Niagara a continué de jouer un rôle prédominant dans l'organisation d'événements et de promotions destinés à augmenter et à encourager les visites à Niagara et aux Parcs du Niagara. En août, l'organisme a lancé un nouveau divertissement familial, Onguiaahra ou Thunder of Waters, qui combine musique et divertissement et culmine avec un spectacle de son et d'éclairage laser pour mettre en valeur l'histoire fascinante de Niagara.

Durant le mois d'août, Parcs du Niagara a fièrement célébré le 125e anniversaire de l'Excursion derrière les chutes. Pour marquer cette importante occasion, une célébration d'un mois a été planifiée afin de mettre en valeur le lieu touristique populaire et son importance pour la Commission et les visiteurs du monde entier. Dans le cadre de ses plans de célébration, la Commission a créé un intéressant nouveau programme interprétatif pour partager l'histoire unique de l'Excursion avec ses visiteurs. Parcs du Niagara a également utilisé les médias sociaux pour engager ses visiteurs et les encourager à partager leurs histoires, leurs pensées et leurs images de cette populaire attraction touristique

En plus d'animer ses propres manifestations, Parcs du Niagara a maintenu son rôle prépondérant dans la destination et a travaillé avec les groupes d'intervenants et les gouvernements locaux sur des efforts promotionnels conjoints. Ces efforts ont porté, notamment, sur un programme de feux d'artifice aux chutes perfectionné, l'organisation d'un Festival des illuminations d'hiver amélioré et le concert traditionnel de la veille du Nouvel An tenu au parc de la Reine Victoria.

Parcs du Niagara et le Conseil de l'illumination des chutes Niagara ont émis une demande de qualification (DQ) pour examiner une technologie d'éclairage et des installations nouvelles afin d'améliorer l'illumination des chutes en fer à cheval et des chutes américaines.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Message de la présidente

Presque 20 ans se sont écoulés depuis qu'il y a eu un investissement majeur dans la technologie d'éclairage et le succès des événements comme la Wallenda Walk et Red Bull Crashed Ice ont démontré l'énorme potentiel qu'un éclairage perfectionné peut offrir pour faire découvrir Niagara aux visiteurs du monde entier.

Parcs du Niagara poursuivent également le travail sur une nouvelle tyrolienne et un nouveau parcours d'hébertisme aérien. L'étude de rentabilisation est terminée et la Commission entend procéder à la mise en œuvre de ces nouvelles attractions au Grand View Marketplace et à Thompson Point en 2016.

En juin 2014, la Commission a effectué un exercice de visionnement public pour envisager de nouvelles utilisations et/ou des améliorations à la marina de Parcs du Niagara à Miller's Creek. La CPN considère la marina et ses éventuelles utilisations accessoires comme un important élément de la promenade Niagara à des fins de tourisme, de loisir et de randonnée et elle envisage avec enthousiasme de formuler un plan pour le site qui est conforme à son rôle d'intendance et à son mandat public.

Pendant les mois d'été, le golf des parcs du Niagara a animé deux prestigieux tournois de Golf Canada auxquels ont assisté quelques-uns des meilleurs golfeurs du pays. En juin, le circuit féminin canadien a tenu son deuxième tournoi de la saison au parcours Battlefield du terrain Legends de la Commission au complexe de Niagara Golf. En juillet, l'avenir du golf masculin canadien était à l'honneur, alors que le terrain Legends de la Commission a animé le championnat canadien junior 2014 de golf masculin.

En dépit de ce succès, le terrain de golf Whirlpool des parcs du Niagara a été durement touché par l'hiver rigoureux qui a sévi à Niagara et en Ontario en 2014. La Commission a dû rebâtir plusieurs verts, ce qui a repoussé l'ouverture du parcours à la fin de juin 2014 (par comparaison, le terrain Legends du complexe de Niagara Golf a ouvert ses portes au début d'avril, sans dommages). Il aurait été possible d'ouvrir plus tôt, en raccourcissant le parcours, les allées et les verts, mais la Commission a choisi plutôt de préserver l'intégrité et la réputation du terrain de golf conçu par Stanley Thompson et d'ouvrir seulement lorsqu'elle était prête à accueillir les visiteurs à ce parcours ancestral, classique.

En 2014, l'équipe culinaire de la CPN a entamé plusieurs démarches pour répondre aux besoins de la clientèle tout en améliorant le rendement financier. Des changements excitants, notamment la construction stratégique des menus et une tendance vers des produits et denrées locaux, de même que la promotion de bières artisanales produites localement, ont eu un succès retentissant. Ces efforts ont incité la Commission à se joindre à l'Ontario Tourism Culinary Alliance en 2014, car Parcs du Niagara partage l'objectif de l'Alliance d'appuyer l'industrie culinaire en Ontario en tant qu'attraction touristique.

Alliance et partenariats sont des mots qui décrivent également l'année 2014 pour Parcs du Niagara. Par exemple, au printemps dernier nous avons eu le plaisir d'animer notre deuxième événement de plantation d'arbres annuel avec Forêts Ontario (anciennement Arbres Ontario). Depuis l'entrée en vigueur de ce partenariat formel en 2012, plus de 150 bénévoles se sont joints à nous pour planter environ 1 200 arbres sur les terrains de Parcs du Niagara.

Cette initiative et notre entente de partenariat conclue avec la Fédération canadienne de la faune à l'automne 2014 reflètent notre engagement à l'égard de notre patrimoine naturel et notre désir de travailler avec nos partenaires et la collectivité pour préserver les parcs du Niagara pour les générations futures.

Les ententes comme celles ci ont permis à la CPN d'aborder les préoccupations telles que les risques de déforestation dus aux changements climatiques et aux espèces envahissantes comme l'agrile du frêne

« Les chutes Niagara sont mondialement reconnues comme étant une attraction et une destination touristique naturelle de premier plan. Depuis près de 130 ans, la Commission des parcs du Niagara entoure les chutes Niagara et le corridor de la rivière Niagara de parcs soigneusement entretenus et fournit un environnement sûr, reposant et inspiré, des activités exaltantes, des espaces où profiter de la nature et savourer le passé et de magnifiques commodités à l'intention de tous. Elle est fière d'assumer cette responsabilité et continuera de travailler avec tous ses partenaires pour mettre en valeur ce que Niagara et les parcs du Niagara de l'Ontario ont de meilleur à offrir. »

Janice Thomson, présidente de la Commission des parcs du Niagara, mars 2015

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Message de la présidente

Agrile du frêne. Cet insecte non indigène se terre dans l'écorce du frêne et empêche celui-ci de retenir les nutriments dont il a besoin pour assurer sa santé et sa croissance. En réponse, les municipalités et les organismes de l'Ontario ont pris diverses mesures pour limiter l'incidence de l'agrile sur les rues bordées d'arbres et dans les zones boisées. La CPN a élaboré son propre plan de gestion forestière de l'agrile du frêne afin d'atténuer l'impact de cette espèce particulière qui a affecté la concentration élevée de frênes sur le terrain de golf Legends du complexe de Niagara Golf.

À l'heure actuelle, le terrain de Parcs du Niagara compte environ 2 000 frênes le long de la promenade Niagara et entre 120 000 et 160 000 frênes au terrain Legends on the Niagara. À cause du risque croissant posé aux zones boisées, la CPN a considérablement élargi son propre programme de plantation d'arbres avec l'appui d'organismes comme Forêts Ontario.

En 2014, plus de 30 000 arbres ont été plantés et, notamment, plus de neuf hectares (24 acres) ont été restaurés au terrain de golf Legends du complexe de Niagara Golf. En 2015 et 2016, 40 000 nouveaux arbres

et seront gérées dans le cadre des efforts d'assainissement forestier de la CPN.

En partant de notre engagement envers l'environnement, la Commission des parcs du Niagara est extrêmement fière de son terrain de golf Legends au complexe de Niagara Golf qui a travaillé pendant dix ans pour obtenir la désignation de « sanctuaire certifié par les systèmes coopératifs des sanctuaires Audubon du Canada » en suivant son Programme des sanctuaires pour les terrains de golf. Pour obtenir l'agrément, un terrain de golf doit démontrer qu'il maintient un niveau élevé de qualité environnementale dans plusieurs domaines. Ce sont : planification environnementale, gestion de la faune et de l'habitat, information et sensibilisation, réduction de l'utilisation de produits chimiques et sécurité, préservation de l'eau et gestion de la qualité de l'eau. Le terrain de golf Legends est le 52e terrain de golf en Ontario et le 670e au monde à être désigné sanctuaire certifié par les systèmes coopératifs des sanctuaires Audubon.

Un changement majeur a eu lieu cette année : la Commission a décidé d'ajuster la fin de son exercice financier qui passera du 1er octobre 2014 au 31 mars 2015. Ce changement a nécessité la préparation d'un rapport annuel de 17 mois et d'états financiers énonçant la position financière du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015 (17 mois). Ce changement visait à faire coïncider la fin de l'exercice de Parcs du Niagara avec la fin de l'exercice de la province. Il augmentera l'efficacité sur le plan des rapports financiers, de la présentation du plan d'activités et de la planification des immobilisations. Ce rapport de 17 mois couvrira deux périodes d'hiver, qui sont habituellement des périodes creuses pour la Commission sur le plan de l'achalandage et de la production de revenus.

Parcs du Niagara accueille favorablement la nouvelle Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement provincial (février 2015). Les objectifs de la Directive sont, en partie, d'accroître la transparence et la responsabilisation des organismes. Parcs du Niagara est ravi de signaler qu'il a déjà entrepris un grand nombre d'initiatives proposées, notamment l'affichage public des dépenses des commissaires et du personnel supérieur. Nous envisageons avec enthousiasme de rendre accessibles notre Protocole d'entente et nos plans d'activités afin que le public puisse mieux connaître l'orientation et les initiatives que Parcs du Niagara entend concrétiser à l'avenir.

Les chutes Niagara sont mondialement reconnues comme étant une attraction et une destination touristique naturelle de premier plan. Depuis près de 130 ans, la Commission des parcs du Niagara entoure les chutes Niagara et le corridor de la rivière Niagara de parcs soigneusement entretenus et fournit un environnement sûr, reposant et inspiré, des activités exaltantes, des espaces où profiter de la nature et savourer le passé et de magnifiques commodités à l'intention de tous. Elle est fière d'assumer cette responsabilité et continuera de travailler avec tous ses partenaires pour mettre en valeur ce que Niagara et les parcs du Niagara de l'Ontario ont de meilleur à offrir.

En qualité de présidente de la Commission des parcs du Niagara, je suis extrêmement fière des efforts accomplis à ce jour et reconnaissante au personnel et aux commissaires dévoués. Sans leur soutien constant et leur travail acharné, bon nombre de ces réalisations et résultats importants n'auraient pas été possibles.

Janice Thomson, présidente

La Commission des parcs du Niagara

L'année en revue

La CPN rayonne

Novembre 2013

Cérémonie d'ouverture du 1er Festival annuel des Illuminations d'hiver

Le parc de la Reine-Victoria était l'endroit où il fallait être le samedi 9 novembre 2013 pour assister au lancement du 1er Festival annuel des Illuminations d'hiver. Plus de 50 jeux de lumière animés et trois millions de lumières pour attirer et éclairer au sol ont transformé la promenade Niagara et le parc de la Reine-Victoria en un paysage hivernal féérique à ne pas manquer. La Commission des parcs du Niagara est fière d'être un des membres fondateurs de cet important événement touristique d'hiver et l'un de ses principaux commanditaires corporatifs.

Accessibilité de la CPN

Novembre 2013

La CPN présente un plan d'accessibilité pluriannuel

Le 27 novembre 2013, Parcs du Niagara a tenu une consultation publique sur son plan d'accessibilité pluriannuel. La présentation a révélé un tableau de plusieurs initiatives lancées par Parcs du Niagara pour éliminer les obstacles à l'information et aux communications ainsi qu'à l'emploi et au transport pour les personnes handicapées. La Commission s'enorgueillit d'accueillir des visiteurs du monde entier et elle veille à ce que ses programmes soient aussi inclusifs que possible pour offrir une excellente expérience aux visiteurs des parcs du Niagara.

DÉCEMBRE 2013

La CPN commémore

Décembre 2013

Les chutes Niagara illuminées des couleurs du drapeau sud-africain en l'honneur de Nelson Mandela

En commémoration du décès de l'homme d'État sud-africain et citoyen honoraire canadien Nelson Mandela, le Conseil de l'illumination des chutes Niagara a illuminé les chutes américaines et les chutes canadiennes en fer à cheval en bleu, rouge, jaune et vert (représentant le drapeau sud-africain) le soir du 15 décembre pour rendre hommage à Nelson Mandela le jour de ses funérailles d'État.

La CPN restaure

20 décembre 2013

Construction terminée sur le pont de la Compagnie canadienne d'énergie Niagara

Le 20 décembre 2013, Parcs du Niagara a annoncé que les travaux de restauration du pont de la Compagnie canadienne d'énergie Niagara (CCEN) étaient terminés. Construit en pierre, en acier et en béton, le pont centenaire comprend cinq travées individuelles mesurant chacune un peu plus de 90 mètres (298 pieds) de longueur. La superbe pierre utilisée pour les piliers et les arcades du pont provient de l'ancienne Queenston Quarry Company qui était en activité à l'époque. La maçonnerie architecturale des façades voutées est entièrement autoportante, comme celles d'une arche romaine. Un aspect innovant de ce travail fut l'établissement d'une nouvelle allée piétonnière toutes saisons le long du barrage de la CCEN, ancien site de l'Ice Drag, une locomotive électrique utilisée pour retirer la glace avant qu'elle ne pénètre dans le bief de la CCEN. Cette conception novatrice offre une vue imprenable de la rivière Niagara et des chutes Niagara aux personnes qui souhaitent visiter les parcs du Niagara.

La CPN recycle

Janvier 2014

Projet « Tree Cycle » 2014

Dans le cadre du projet annuel « Tree Cycle », tenu le 18 janvier 2014, les résidents de la région de Niagara ont été invités à passer la journée sur les terres de l'École d'horticulture et des jardins botaniques des parcs du Niagara et à recueillir des copeaux de bois pour paillis fournis gratuitement par le personnel des parcs et provenant d'arbres de Noël recyclés. L'hiver est une saison spéciale aux jardins botaniques. Les visiteurs peuvent faire une promenade tranquille pour admirer les plantes d'hiver, découvrir les expositions hivernales conçues par les étudiants disséminées ici et là dans les jardins, visiter la collection d'oiseaux d'ornement (volière) ou observer les différentes espèces d'oiseaux qui trouvent refuge sur les terres de Niagara et dans les jardins botaniques.

FÉVRIER 2014

La CPN préserve

Février 2014

Le terrain de golf Legends on the Niagara reconnu pour l'excellence environnementale

Le 4 février 2014, on a annoncé que le complexe de golf Legends on the Niagara de la CPN avait obtenu la désignation de « sanctuaire certifié par les systèmes coopératifs des sanctuaires Audubon » d'Audubon International, après avoir réussi son rigoureux Programme des sanctuaires pour les terrains de golf. La Commission des parcs du Niagara travaillait depuis 2004 avec Audubon International pour obtenir cette prestigieuse désignation qui reflète son engagement envers l'intendance environnementale et la préservation de ce complexe de golf renommé.

La CPN éduque

Février 2014

Le Conservatoire de papillons de Parcs du Niagara présente une nouvelle exposition sur les créatures des marais

Le 8 février 2014, le Conservatoire de papillons de Parcs du Niagara a lancé sa dernière exposition familiale, « Créatures des marais ». Présentant des animaux des marécages du globe, la nouvelle exposition créée par le zoo Little Ray's Reptiles d'Ottawa a été présentée jusqu'au 11 mai 2014. L'exposition populaire comprenait les espèces suivantes : le caïman nain de Cuvier, le lézard de Duméril, la tortue alligator, la tortue musquée (indigène), le saumon rose, la tarentule rose saumon mangeuse d'oiseaux, la grenouille taureau, la grenouille de Budgett et le rat norvégien

MARS 2014

Diplômés de la CPN

Mars 2014

Les diplômés de 2014 fêtent la cérémonie de remise des diplômes à l'École d'horticulture de la CPN

Le samedi 29 mars 2014, la Commission des parcs du Niagara a eu le plaisir d'accueillir les nombreux amis et parents des diplômés de la dernière promotion de sa prestigieuse École d'horticulture. L'excellence, la préservation et la formation en horticulture sont d'importantes marques de Parcs du Niagara et elles ont été intégrées au fil des ans dans le travail et les efforts de l'École et de ses étudiants. Les diplômés de la promotion de 2014 comprenaient (de gauche à droite) – première rangée, Sarah Burt (extrême gauche), Kyle Berwick, Brendan Hendriks, Andrew Christie, Jaana Pearson Paavola. Deuxième rangée, Grifin Mangrove, Leslie Revell, Fatima Omar, Kristen Sandvall. Troisième rangée, Kara Wolowidnyk, Jeff Windelmolen, Sarah McHattie.

Entente de la CPN

Mars 2014

La CPN et les employés de ses parcs concluent une nouvelle entente contractuelle de quatre ans

Le 14 mars 2014, Parcs du Niagara a eu le plaisir d'annoncer qu'elle avait conclu une nouvelle entente contractuelle de quatre ans avec les employés de ses parcs, membres du local 217 du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario (SEEFPO). Le Protocole d'entente formel a été ratifié par les deux parties et les membres du local 217 ont voté pour le nouvel accord le mercredi 5 mars 2014. Le conseil de la Commission a autorisé l'adoption de la nouvelle entente le 14 mars 2014.

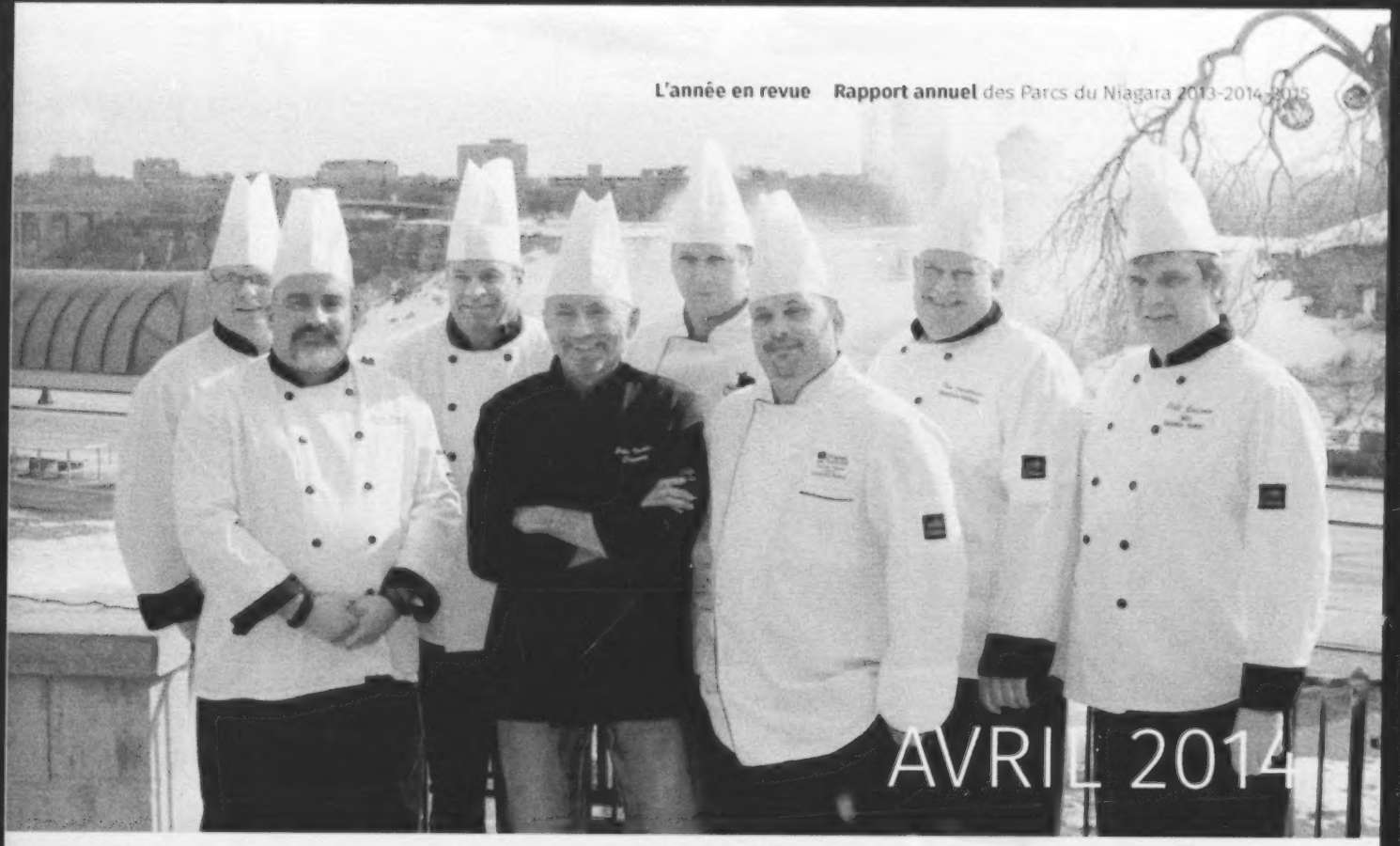

AVRIL 2014

La CPN présente

Avril 2014

La mise en vedette de chefs de Niagara de retour au restaurant Edgewaters

Le 6 avril 2014, la Commission des parcs du Niagara a eu le plaisir de fêter le retour de sa populaire mise en vedette de chefs de Niagara. Des chefs de restaurants bien connus de la ville se sont joints à la CPN pour célébrer les aptitudes créatives et la cuisine délicate que l'on trouve ici même à Niagara. Des vins de la VQA et des dégustations de bière, ainsi que des desserts alléchants, ont enrichi l'expérience des invités qui ont joui d'une vue imprenable des chutes Niagara à partir du lieu historique de Parcs du Niagara.

La CPN appuie

Avril 2014

Le Conservatoire de papillons : site du lancement du programme « Faites connaissance » de la Fondation canadienne de la faune

Le 25 avril 2014, le Conservatoire de papillons, aidé des étudiants de l'équipe d'écologie de l'école élémentaire catholique Loretto, a célébré le lancement du programme « Faites connaissance » de 2014 de la Fondation canadienne de la faune. La CPN est une commanditaire officielle de ce programme qui invite les jeunes du Canada et des États-Unis à créer des œuvres d'art, photographies, vidéos, œuvres écrites ou musicales célébrant la diversité. Durant l'événement, les élèves ont découvert les importantes stratégies de survie des animaux des bois, puis ont participé à une visite guidée du Conservatoire et de son exposition interactive sur les créatures des marais.

La CPN cultive

Mai 2014

Parcs du Niagara anime l'événement communautaire de plantation d'arbres de Forêts Ontario

Le samedi 3 mai 2014, Parcs du Niagara a eu le plaisir de s'associer de nouveau à Forêts Ontario (anciennement Arbres Ontario) dans le cadre d'un événement communautaire provincial gratuit de plantation d'arbres qui a eu lieu au centre de la nature de Parcs du Niagara. Près de 100 bénévoles se sont joints au personnel de Parcs du Niagara et aux représentants de Forêts Ontario pour participer à ce projet communautaire de reforestation et apprendre quels sont les bénéfices des arbres, de l'ombre et des espaces urbains verts. Plus de 500 arbres ont été plantés ce jour-là, dans le cadre du plan global de la CPN pour 2014, à savoir planter plus de 30 000 arbres sur les plus de 1 300 hectares de terrain qu'elle est chargée de protéger.

La CPN accueille la FCM

Mai 2014

Le centre Table Rock de la CPN est le site hôte de la réception d'ouverture de la Fédération canadienne des municipalités

Le vendredi 30 mai 2014, le centre Table Rock a été le site de la principale rencontre des dirigeants municipaux du Canada dans le cadre de la réception d'ouverture du congrès annuel et salon professionnel 2014 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). C'était la première fois que Niagara avait été choisi comme hôte du congrès annuel qui représente et regroupe les dirigeants des quelque 2 000 municipalités du Canada. Avec les chutes comme toile de fond, les délégués ne tarirent pas en éloges sur Parcs du Niagara et tout ce que Niagara leur a offert durant le congrès de quatre jours. Parcs du Niagara a eu le plaisir d'animer trois visites très suivies, présentant ses terrains, ses responsabilités et ses pratiques aux délégués du pays tout entier.

Grande ouverture de la CPN

Mai 2014

Grande ouverture du Grand View Marketplace de la CPN

Le 14 mai 2014, la Commission des parcs du Niagara a eu le plaisir de célébrer l'ouverture de son Grand View Marketplace revitalisé. Parcs du Niagara a investi près d'un million de dollars dans d'importantes rénovations au magasin de détail, porte d'entrée clé du nouveau service de croisière Hornblower, qui offre des vues imprenables des chutes américaines et des chutes canadiennes en fer à cheval. Grand View offre de nouvelles options de magasinage, de repas et de divertissement propres aux parcs du Niagara conçues pour attirer l'attention des visiteurs du monde entier.

« Les parcs du Niagara sont un lieu de rencontre pour les gens du monde entier. Chaque jour, l'on peut parcourir les sites et les établissements de nos parcs et entendre diverses langues parlées par des gens venus de toutes les régions du monde. Et pourtant, tous se retrouvent dans notre système de parcs unis autour d'un objectif commun : faire l'expérience de la beauté et de la majesté des chutes Niagara. »

- Janice Thomson, présidente, s'adressant aux délégués à la réception d'ouverture de la Fédération canadienne des municipalités au centre Table Rock, le 30 mai 2014.

La CPN déguste

Juin 2014

Les chefs de la CPN célèbrent la cuisine régionale

La Commission s'est jointe à l'Ontario Tourism Culinary Alliance (OTCA) en 2014, car Parcs du Niagara partage l'objectif de l'Alliance d'appuyer l'industrie culinaire en Ontario. En tant que membres de l'OTCA, les services culinaires de la CPN se sont engagés à utiliser des produits alimentaires locaux et à promouvoir le tourisme culinaire dans la province. Parallèlement, la CPN a entamé des démarches en vue d'obtenir une désignation au titre du programme « Feast On » de l'OTCA qui contribue à développer l'identité culinaire de l'Ontario et à célébrer ses cuisines régionales en mettant en valeur des ingrédients locaux et saisonniers.

La CPN accueille Hornblower

Juin 2014

Lancement officiel et cérémonie de baptême de Hornblower Niagara Cruises

Le 10 juin 2014, Parcs du Niagara a eu le plaisir de prendre part au lancement officiel et à la cérémonie de baptême de la plus récente attraction touristique et du nouvel exploitant du service de croisière, Hornblower Niagara Cruises (HNC). En février 2012, à la suite d'un processus d'appel d'offres ouvert, Parcs du Niagara a annoncé que HNC était le promoteur retenu pour exploiter un service de visites guidées en bateau à partir des terrains de la Commission. Pendant deux ans, Hornblower et Parcs du Niagara ont instauré un important processus de planification, effectué des travaux détaillés et dépensé de grosses sommes pour offrir une expérience touristique améliorée qui profiterait aux parcs du Niagara, aux visiteurs et à l'ensemble de la destination touristique. Ce jour-là, la présidente Janice Thomson s'est jointe à Terry MacRae de Hornblower, à sa famille et à son équipe pour baptiser les deux nouveaux catamarans de 700 passagers de la CPN, Niagara Thunder et Niagara Wonder.

La CPN évalue la marina

Juin 2014

Parcs du Niagara envisage l'avenir de la marina à Miller's Creek

Le 17 juin 2014, la CPN a animé une séance d'information publique largement suivie à son centre d'accueil du vieux Fort Erie pour obtenir les commentaires de la collectivité sur l'avenir de sa marina. Lors de cette séance, les membres du public ont eu l'occasion de rencontrer l'équipe de projet de la CPN et les consultants et de présenter leurs observations alors que la Commission commence à élaborer une vision de l'avenir de la marina. Les principes et objectifs proposés pendant cette séance étaient les suivants : maximiser les aires de loisirs aquatiques et aménagements connexes; améliorer l'accès du public et les activités sur la rive de la rivière Niagara, assurer la viabilité financière et fournir un avantage à la collectivité. La CPN entend améliorer la marina et renforcer l'expérience des visiteurs le long de cette route en fournissant un centre d'intérêt et des attractions complémentaires qui concordent avec sa mission et son mandat.

La CPN accueille le CFC

Juin 2014

Le tournoi du circuit féminin canadien a lieu au terrain Legends on the Niagara

Le circuit féminin canadien a fait son deuxième arrêt de la saison au terrain Legends du complexe de golf Niagara du 23 au 25 juin 2014. Le tournoi mettait en vedette certaines des meilleures joueuses amatrices et professionnelles – du Canada et de l'étranger – participant à un concours formule stroke play de deux jours sur 36 trous pour une bourse de 60 000 $. Le tournoi, qui a eu lieu au parcours Battlefield du terrain Legends, a été remporté par l'amatrice Brooke Henderson, âgée de 16 ans, qui quelques jours plus tôt a terminé dixième à l'Open de golf des États-Unis de la Ladies Professional Golf Association (LPGA).

La CPN accomplit

Juin 2014

Parcs du Niagara obtient six certificats d'excellence 2014 de TripAdviso

En juin, la CPN a eu l'honneur d'obtenir six certificats d'excellence de TripAdvisor® pour ses sites et attractions les plus performants : Excursion derrière les chutes, Mackenzie Printery, McFarland House, vieux Fort Erie, Legends on the Niagara et Niagara Glen Nature Centre. Ces prix reconnaissent l'excellence de l'accueil et sont décernés à des organismes qui obtiennent d'excellents commentaires de la part des voyageurs sur TripAdvisor. Selon la présidente de la CPN, Janice Thomson, « Parcs du Niagara est ravi d'avoir reçu ces prix, car il s'efforce constamment d'offrir des expériences mémorables aux clients des parcs du Niagara. Cette reconnaissance témoigne du travail acharné et du dévouement du personnel qui contribuent à faire des parcs du Niagara une destination de choix pour les visiteurs du monde entier ».

La CPN recrée

Juillet 2014

Reconstitution de la bataille de Chippawa

Des milliers de personnes se sont réunies sur le champ de bataille de Chippawa le samedi 5 juillet 2014 pour marquer le 200e anniversaire de cette bataille historique. Plus de 800 bénévoles ont recréé les actions des soldats, miliciens et guerriers qui, il y a deux siècles, se sont rendus aux champs de la ferme de Samuel Street pour engager un combat sanglant. La bataille de Chippawa a coûté la vie à 200 combattants américains, britanniques, canadiens et autochtones des deux côtés dont la plupart seraient enterrés sur le champ de bataille. La bataille a également marqué la première fois que des soldats réguliers américains ont vaincu leurs homologues britanniques lors d'une action militaire ouverte.

La CPN rend hommage

Juillet 2014

Un monument en l'honneur des Autochtones sera placé à Queenston Heights

Le vendredi 25 juillet 2014, la présidente de Parcs du Niagara Janice Thomson s'est jointe aux membres du comité du bicentenaire de la guerre de 1812 de Niagara-on-the-Lake, aux représentants des Six Nations, au concepteur de monuments Tom Ridout et à l'artiste des Six Nations Raymond Skye pour annoncer les plans en vue de l'établissement d'un monument en l'honneur des combattants autochtones de la guerre de 1812, sur les terrains du parc de Queenston Heights. À cause de son importante participation aux initiatives de préservation historique, en l'occurrence plusieurs sites de la guerre de 1812 se trouvant dans la région de Niagara, Parcs du Niagara est ravi de participer à ce projet qui cherche à rendre hommage aux contributions majeures des Six Nations durant la guerre de 1812.

La CPN commémore

Août 2014

Weekend de reconstitution célébrant le 200e anniversaire du siège de Fort Erie

Pour marquer cet important anniversaire, un programme dynamique d'activités a eu lieu le weekend des 9 et 10 août 2014, y compris un service commémoratif et la plus importante reconstitution de bataille jamais organisée au vieux Fort. Le siège de Fort Erie est devenu la principale reconstitution de bataille annuelle du Canada et depuis près de trois décennies des milliers d'acteurs et de visiteurs se réunissent au vieux Fort Erie de la CPN pour commémorer les événements de la guerre de 1812 qui ont fait des lieux consacrés du Fort le champ de bataille le plus sanglant du Canada.

La CPN célèbre 125 ans

Août 2016

Parcs du Niagara célèbre le 125e anniversaire de l'Excursion derrière les chutes

Le 22 août 2016, Parcs du Niagara a célébré le 125e anniversaire de l'Excursion derrière les chutes. Pour marquer cette importante occasion, une célébration d'un mois a été planifiée pour mettre en valeur le lieu touristique populaire et son importance pour la CPN et les visiteurs du monde entier. Dans le cadre de ses plans de célébration, la Commission a créé un nouveau programme interprétatif intéressant pour partager l'histoire unique de l'Excursion avec ses visiteurs. Pendant le mois d'août, Parcs du Niagara a partagé 31 récits et faits intéressants sur l'attraction – un par jour – sur son site Web et a également utilisé les médias sociaux Facebook et Twitter pour engager ses visiteurs et les encourager à partager leurs histoires, leurs pensées et leurs images de cette populaire attraction touristique. Un « gâteau de fête » a été offert gratuitement à Table Rock pendant l'événement, puis une illumination spéciale des chutes, coïncidant avec des feux d'artifice au-dessus des chutes, a rendu hommage à cette réalisation et à ce moment significatif de l'histoire de la CPN.

La CPN brille

Août 2016

Spectacle de son et d'éclairage laser Onguiaahra: Thunder of Waters

Donnant suite aux célébrations du 125e anniversaire de l'Excursion, la CPN a lancé un nouveau divertissement familial qui combine la puissance de l'eau, le son et l'éclairage laser pour mettre en valeur la beauté, le mystère et la magie des chutes Niagara. Le parc de la Reine Victoria a été le site d'un théâtre d'eau multimédia où l'histoire de Niagara et des chutes revint à la vie grâce à des personnages historiques, une narration et un extraordinaire spectacle d'éclairage laser chorégraphié projeté sur un écran d'eau et de brume de 30 mètres par 11 mètres (100 pieds par 35 pieds). Onguiaahra (ON-GEE-AH-RAW) ou Thunder of Waters, est un mot utilisé dans plusieurs langues des Premières Nations pour décrire la beauté et la puissance des chutes Niagara. Inspirée par cette histoire, la CPN a élaboré un spectacle innovateur de 40 minutes sur les chutes Niagara et la façon dont elles ont été considérées et décrites au fil des ans.

SEPTEMBRE 2014

La CPN grandit

Septembre 2014

Parcs du Niagara célèbre l'ouverture du Legacy Prairie Garden en 2014

La présidente de la CPN Janice Thomson et le directeur général John Lohuis se sont joints aux anciens étudiants, étudiants et employés de l'École d'horticulture de la Commission des parcs du Niagara, ainsi qu'aux représentants de l'Ontario Parks Association, le samedi 13 septembre 2014 pour célébrer l'ouverture du dernier élément du Jardin botanique de la CPN, le Legacy Prairie Garden. Le jardin a été construit en hommage au partenariat et à la fondation de l'École d'horticulture de la Commission des parcs du Niagara et de l'Ontario Parks Association en 1936. Fondé sur les thèmes de la viabilité et de l'éducation, le nouveau jardin servira de centre d'enseignement et inculquera les principes d'intendance et de leadership aux étudiants et aux membres du public qui rendent visite aux jardins botaniques de la CPN.

OCTOBRE 2014

Accord entre la CPN et la FCF

Octobre 2014

Parcs du Niagara et la Fédération canadienne de la faune concluent un accord de partenariat

Le 17 octobre 2014, la Commission des parcs du Niagara et la Fédération canadienne de la faune ont officiellement signé un Protocole d'entente (PE) pour appuyer et renforcer les pratiques d'intendance et de conservation des deux organismes, de même que les programmes de sensibilisation du public et d'éducation qu'ils offrent tous les deux. Le PE, le premier du genre pour Parcs du Niagara, mise sur un fondement de plusieurs années d'excellence et de recherche en horticulture par l'École d'horticulture et les jardins botaniques de la CPN. Les deux parties espèrent qu'il favorisera le partage de l'expertise éducationnelle, horticole et scientifique à l'appui des mandats et efforts des deux équipes. Et qui mieux que Parcs du Niagara peut s'associer à la Fédération canadienne de la faune, un organisme engagé à encourager la conscience et l'appréciation de notre monde naturel – comme Parcs du Niagara le fait depuis sa fondation en 1885.

Prix d'excellence pour le personnel de la CPN

Octobre 2014

Prix d'excellence à l'entreprise de la CPN

Le mercredi 29 octobre 2014, Parcs du Niagara a eu le plaisir de reconnaître et d'honorer le rendement et le dévouement exceptionnels de son personnel par le truchement de son programme de prix d'excellence à l'entreprise. En 2014, elle a présenté des prix dans les catégories suivantes : service à la clientèle, solutions d'affaires innovatrices et prix d'excellence de la présidente de la CPN. Des prix individuels et d'équipe ont été présentés à 52 employés de la CPN qui ont été loués pour leurs efforts et leur engagement envers la Commission. La présidente Janice Thomson et le directeur général John Lohuis ont fait les présentations durant la séance d'information annuelle d'automne de la CPN tenue au terrain Legends au complexe de Niagara Golf.

NOVEMBRE 2014

Dîner des apprentis de la CPN

Novembre 2014

Le restaurant Queenston Heights est l'hôte du 9e dîner annuel de mise en vedette de chefs et cuisiniers apprentis

En tant qu'hôte d'un des plus importants programmes d'apprentissage culinaire de l'Ontario, la CPN a rendu hommage à 12 futurs chefs lors de son 9e dîner annuel de mise en vedette de chefs et cuisiniers apprentis le jeudi 6 novembre au restaurant Queenston Heights. Le programme de bourses d'études des cuisiniers apprentis a été créé pour reconnaître le rendement professionnel, l'engagement communautaire et les aspirations de carrière dans l'industrie de la restauration. L'événement payant très attendu est ouvert au public et présente un menu six services avec accord mets et vins créé et préparé par les chefs de la CPN en association avec ses cuisiniers apprentis mettant en vedette des produits locaux mariés à des vins VQA provenant de la région de Niagara.

La CPN apprécie

Décembre 2014

La CPN reconnaît les contributions du Conseil du patrimoine de 1812 de Niagara

Lors de sa réunion régulière le 19 décembre 2014, la CPN a reconnu le travail et les contributions du Conseil du patrimoine de 1812 de Niagara durant les commémorations bicentenaires de la guerre de 1812. La présidente de la CPN Janice Thomson, le directeur général John Lohuis et le surintendant du patrimoine Jim Hill ont participé à la remise de certificats d'appréciation de la CPN au Conseil du patrimoine et à son personnel pour le leadership qu'ils ont manifesté en coordonnant, appuyant et finançant plusieurs des principaux événements et cérémonies tenues pendant la période du bicentenaire. Travaillant ensemble, la CPN et le Conseil du patrimoine ont organisé des événements extrêmement réussis, notamment la reconstitution de la bataille de Queenston Heights en 2012, la célébration du célèbre cheminement dans l'histoire de Laura Secord en 2013 et les reconstitutions à grande échelle tenues au champ de bataille de Chippawa et au vieux Fort Erie en 2014.

La CPN reconnaît des accomplissements

Décembre 2014

Félicitations de Parcs du Niagara présentées à la réunion de décembre de la Commission

À la réunion du 19 décembre de la Commission, la présidente Janice Thomson et le chef de police de Parcs du Niagara Carl Scott ont rendu hommage aux membres de l'équipe des services policiers de Parcs du Niagara. Pendant la réunion, les sergents Lance Dobbin et Chris Gallagher ont été reconnus pour leurs efforts lors d'une opération de recherche et de sauvetage en 2012. Le sergent Dobbin, ainsi que le constable des services policiers des Parcs du Niagara John Gayder et Rene Huessy, pilote en chef auprès de Niagara Helicopters Limited ont également été félicités pour une procédure tactique de recherche et de sauvetage de 2014 durant laquelle ils ont évacué un blessé des gorges du Niagara. Le service de police des Parcs du Niagara a également lancé son épingle High Angle River Team (H.A.R.T.) qui reconnaît la formation et les compétences de ses agents dévoués. Pendant la réunion, des membres de H.A.R.T. ont reçu une épingle reconnaissant leur formation et leur engagement envers l'équipe. Les membres de H.A.R.T. qui ont reçu l'épingle sont : le sergent Alex Tacinelli, le sergent Lance Dobbin, le sergent Chris Gallagher, le constable John Gayder, le constable Harry Claassen, le constable Carl Renshaw, la constable Maureen Whittard, le constable Jason Seaward, le constable Shawn Black et le constable Tom Szczygiel.

La CPN divertit

Décembre 2014

Célébration de la veille du Nouvel An au parc de la Reine Victoria

Les chutes Niagara et le parc de la Reine Victoria étaient de nouveau l'endroit où il fallait être la veille du Nouvel An. Des milliers de visiteurs sont venus célébrer le Nouvel An et assister à un concert fantastique mettant en vedette Keith Urban, Nick Jonas, Lights et Shawn Mendes. Télédiffusé en direct partout au pays par Entertainment Tonight Canada, le spectacle non seulement a offert des performances en direct, ainsi que deux spectacles fantastiques de feux d'artifice, mais il a présenté la beauté naturelle des chutes Niagara et des Parcs du Niagara aux Canadiens du pays tout entier.

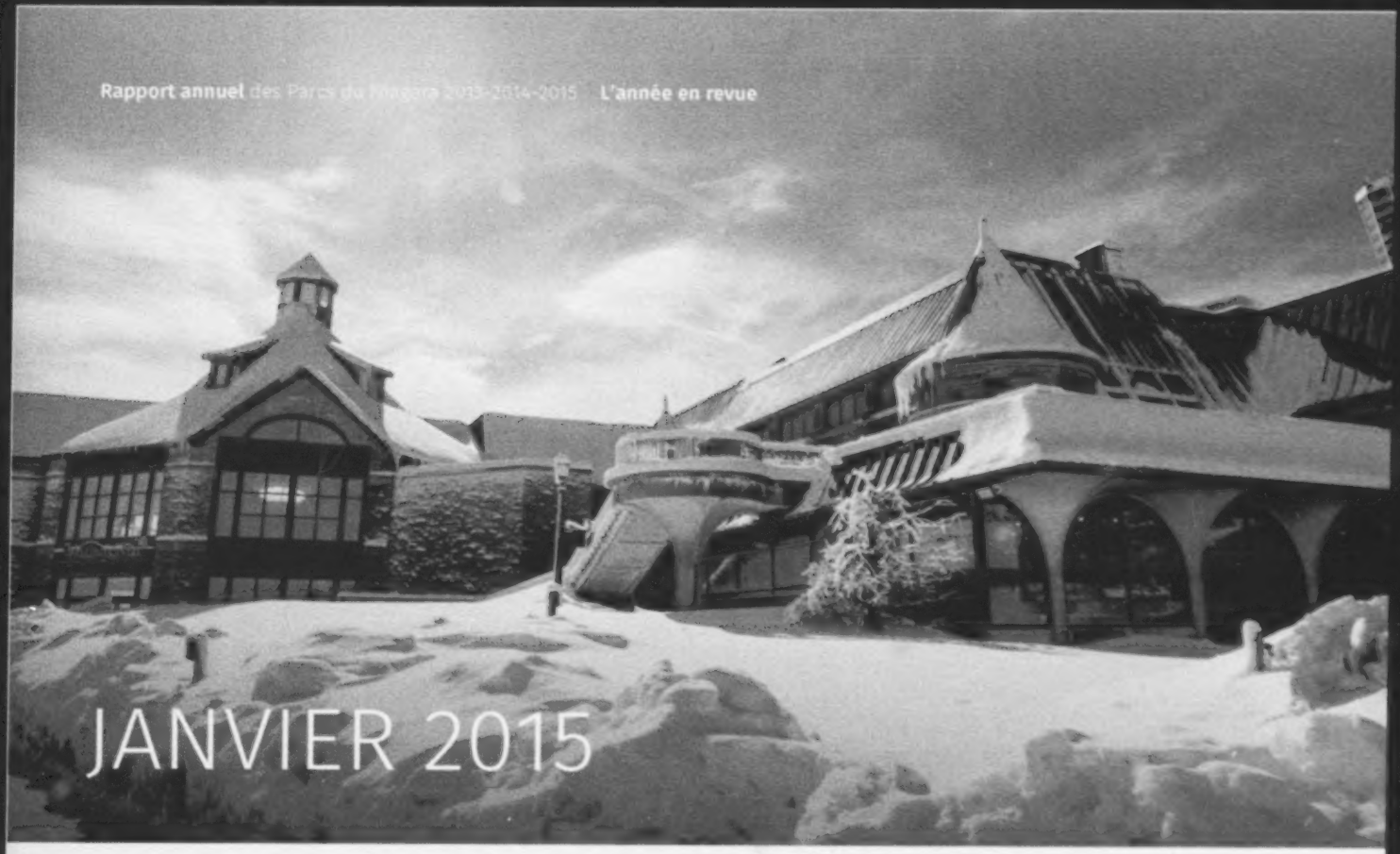

JANVIER 2015

La CPN informe

Janvier 2015

La CPN anime un centre d'information publique sur l'agrile du frêne

Le mardi 13 janvier 2015, le personnel de Parcs du Niagara et du service forestier a animé un centre d'information publique pour partager de l'information sur les plans proactifs élaborés en vue de limiter l'incidence de l'agrile du frêne sur les terrains de la CPN. À l'heure actuelle, il y a environ 2 000 frênes le long de la promenade Niagara et entre 120 000 et 180 000 frênes au terrain Legends on the Niagara et la CPN travaille avec d'autres organismes et utilise des techniques de gestion forestière modernes pour préserver les avantages environnementaux et esthétiques de sa population d'arbres. En préparation à l'agrile du frêne, la CPN a planté plus de 30 000 nouveaux arbres et semis dans les parcs en 2014 et a restauré plus de neuf hectares (24 acres) au terrain de golf Legends du complexe de Niagara Golf. En 2015 et 2016, 40 000 nouveaux arbres et semis seront plantés dans le cadre des efforts d'assainissement forestier de la CPN.

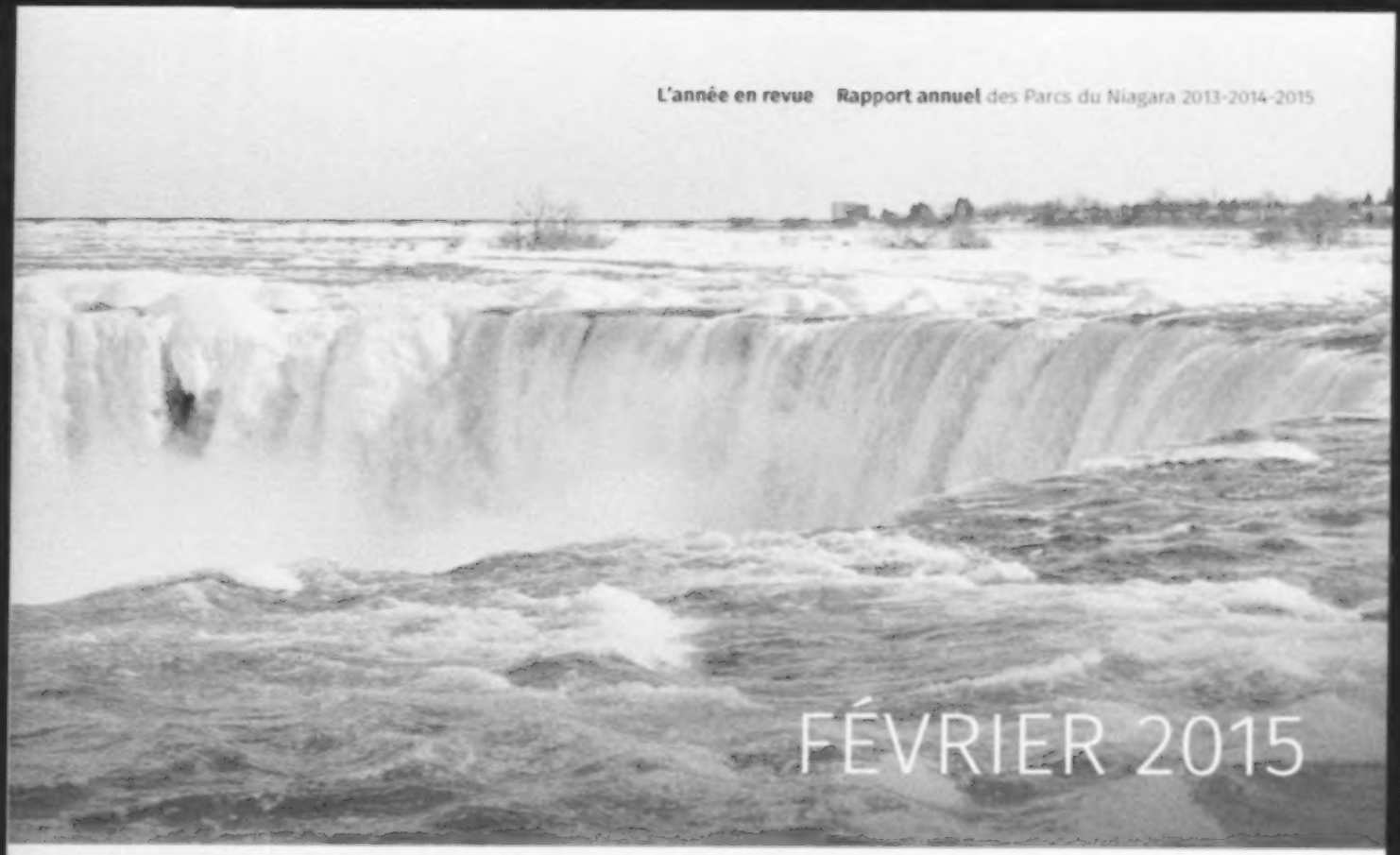

La CPN investit

Février 2015

La CPN apporte des améliorations à l'esplanade inférieure du chemin de fer Incline

Le 13 février 2015, la CPN a annoncé qu'elle apporterait des améliorations supplémentaires à l'esplanade inférieure du chemin de fer Incline dans le but d'améliorer l'expérience globale des visiteurs dans ses propriétés. La revitalisation de cette esplanade vise à créer un environnement plus accueillant pour les milliers de visiteurs qui arrivent aux parcs du Niagara chaque jour. Elle complètera les efforts déployés par la CPN en vue d'améliorer l'accessibilité de ses sites et attractions tout en renforçant l'expérience de toutes les personnes qui visitent les parcs du Niagara. La nouvelle esplanade Incline comprend un pavage en béton chauffé, un espace piétonnier et un éclairage d'appoint, des clôtures décoratives, des sièges, des panneaux d'orientation améliorés et un aménagement paysager. L'objectif est de relier plus intimement l'esplanade et le parc de la Reine Victoria.

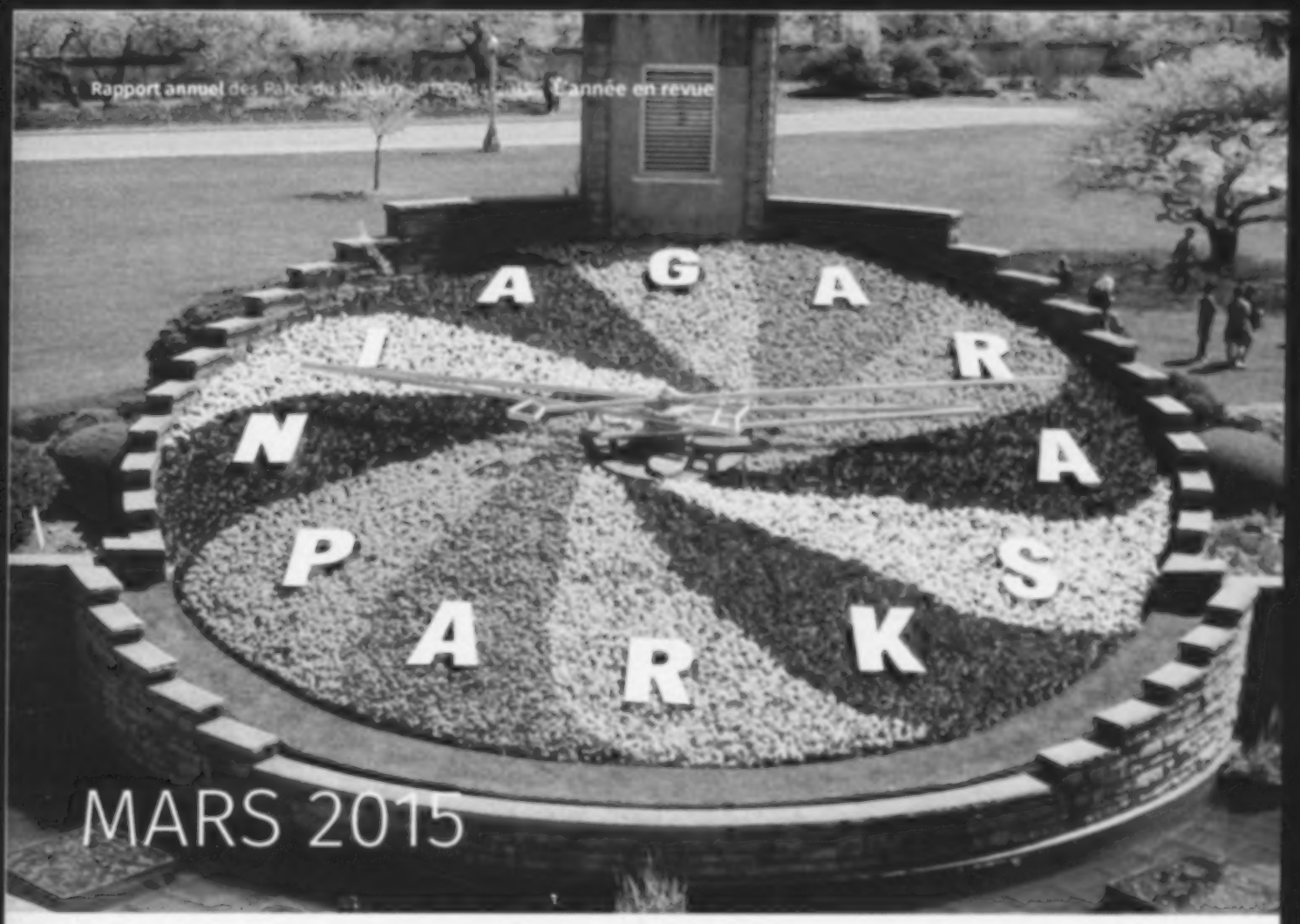

MARS 2015

La CPN remporte un prix

Mars 2015

Prix du tourisme de jardins

Les parcs du Niagara sont devenus une des principales destinations touristiques du Canada pour les fervents de la nature et des jardins et ont été reconnus comme tels le 17 mars 2015 lorsque Niagara Falls, Canada a reçu le prestigieux prix « Garden Destination of the Year » à la North American Garden Tourism Conference tenue à Toronto. Les prix du tourisme de jardins, présentés par le Conseil canadien du jardin, sont décernés aux organismes et aux particuliers qui se sont distingués par le développement et la promotion des jardins en tant qu'attraction touristique.

Entente de la CPN

Mars 2015

La CPN et son syndicat de serveurs concluent une nouvelle entente contractuelle

Le 27 mars 2015, la Commission des parcs du Niagara et ses serveurs de restaurant, membres de la section locale 2347 du Workers United Canada Council, ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente contractuelle de quatre ans qui a été ratifiée par les deux parties. Le Protocole d'accord a été approuvé par les membres du syndicat le 23 mars 2015 et par le conseil de la Commission des parcs du Niagara lors de sa réunion du 27 mars 2015.

Diplômés de la CPN

Mars 2015

Cérémonie de remise des diplômes à l'École d'horticulture de la CPN

Le samedi 28 mars, la Commission des parcs du Niagara a eu le plaisir de reconnaître et de célébrer les accomplissements des diplômés de la promotion de 2015 de l'École d'horticulture de Parcs du Niagara. Les diplômés de la promotion de 2015 comprenaient (de gauche à droite) – première rangée, Bryn Luckhardt, Heather Skrypnyk, Jenny Kuri, Holly Halsey, Tracy Qiu; deuxième rangée, Emily VanderDeen, Dean Ruhnke, Colin Mayer et Hunter Beamish.

Parcs du Niagara est reconnu dans le monde entier pour ses extraordinaires parcs et jardins et cette renommée découle en grande partie de la passion et de l'entrain du personnel horticole et des étudiants des Parcs du Niagara.

- La présidente Janice Thomson, cérémonie de remise des diplômes de 2015 de l'École d'horticulture de la Commission des parcs du Niagara, le samedi 28 mars 2015

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Résultats économiques

Un changement majeur a eu lieu cette année : la Commission a décidé d'ajuster la fin de son exercice financier qui passera du 31 octobre 2014 au 31 mars 2015. Ce changement a nécessité la préparation d'un rapport annuel de 17 mois et d'états financiers énonçant la position financière du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015 (17 mois).

Pour faciliter la transition vers un nouvel exercice financier, le personnel a été chargé de créer deux budgets fonctionnels internes. Le premier couvre l'ancien exercice financier allant du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014. Un budget de cinq mois a ensuite été préparé pour permettre à la Commission de faire la transition à sa nouvelle fin d'exercice du 31 mars. À la fin de cette période, le personnel de la CPN, aidé de ses vérificateurs, a consolidé ces résultats qui ont maintenant été formalisés dans les états financiers ci-annexés.

Pour les 12 mois terminés le 31 octobre 2014, la CPN a réalisé un excédent des bénéfices avant intérêts et amortissement (BIA) de 8,166 millions de dollars. Ceci représentait un écart positif de 2,008 millions de dollars par rapport au budget, y compris des économies de 928 000 $ sur les coûts d'exploitation et une amélioration de 1,08 million de dollars des revenus par rapport au budget. Le rendement solide du nouveau magasin de détail Grand View Marketplace et une fréquentation accrue de l'Excursion derrière les chutes, qui a célébré son 125e anniversaire, ont contribué aux résultats positifs. Les points saillants des résultats financiers pour la période de 12 mois terminée le 31 octobre, ainsi que la position financière jusqu'à la nouvelle fin d'exercice du 31 mars 2015, sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Pour la Commission, la haute saison s'échelonne généralement de mai à octobre et le 31 octobre a été habituellement la fin de l'exercice pour l'organisme. En 2013, la Commission a approuvé un changement à la fin de l'exercice financier qui passera du 31 octobre au 31 mars. L'exercice financier de transition va du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015 (17 mois). La clôture de l'exercice le 31 mars coïncide avec la fin de l'exercice de la province et augmentera l'efficacité sur le plan des rapports financiers, de la présentation du plan d'activités et de la planification des immobilisations.

Il est important de comprendre l'effet du changement de fin d'exercice, qui passe du 31 octobre au 31 mars, sur le budget de transition de 17 mois et sur les résultats réels sur 17 mois dans le tableau ci-dessous. Le budget de transition de 17 mois comprend deux périodes de cinq mois produisant des revenus traditionnellement bas, soit du 1er novembre 2013 au 31 mars 2014 et du 1er novembre 2014 au 31 mars 2015. La haute saison pour les activités de la Commission qui produisent des recettes est habituellement de juin à septembre. Les recettes des cinq mois, novembre à mars, représentent normalement environ 12 % des recettes pour une année normale alors que les dépenses d'exploitation pour ces mêmes mois représentent normalement environ 30 % des dépenses d'exploitation dans une année normale. Le déficit enregistré pour la période de 17 mois se terminant le 31 mars 2015 résulte de l'intégration de deux basses saisons et d'une haute saison dans le même exercice financier – l'année de transition résultante de ce rapport.

Résultats d'exploitation réels du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015

	Résultats reflétant l'ancienne fin d'exercice (31 octobre)			Budget de transition de 17 mois et résultats réels		
(en milliers de dollars)	Nov. 2013 – oct. 2014 Résultats réels sur 12 mois	Nov. 2013 – oct. 2014 Budget sur 12 mois	Nov. 2013 – oct. 2014 Écart sur 12 mois	Nov. 2013 – mars 2015 Résultats réels sur 17 mois	Nov. 2013 – mars 2015 Budget sur 17 mois	Nov. 2013 – mars 2015 Écart sur 17 mois
Revenus	84 058 $	82 979 $	1 080 $	95 235 $	92 287 $	2 948 $
Coûts d'exploitation	75 873	76 801	(928)	99 455	98 343	1 112
Excédent (déficit) net pour la période avant intérêts et amortissement (EIA)	8 166	6 178	2 008	(4 220)	(6 056)	1 836

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État des affaires

D'où vient l'argent de la Commission
Du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015

Où l'argent de la Commission a été investi
Du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015

D'où vient l'argent de la Commission : 2013
Du 1er novembre 2012 au 31 mars 2013

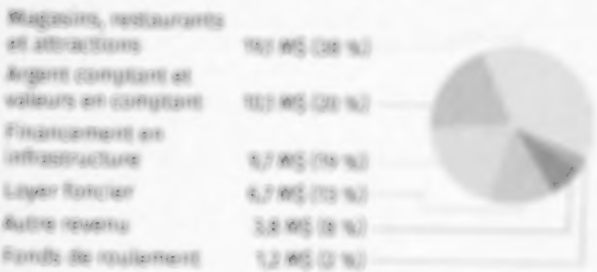

Où l'argent de la Commission a été investi : 2013
Du 1er novembre 2012 au 31 mars 2013

Comparaison de la performance – magasins, restaurants et attractions (en milliers de dollars)

	2015 couvre une période de 17 mois	% des ventes	2013	% des ventes
Revenu	21 971 $	100	18 427 $	100
Coût des produits vendus	12 398	57	11 087	57
Profit brut	19 573 $	43	15 534 $	43
Dépenses de fonctionnement	48 272	67	36 447	55
Revenu net avant les frais administratifs et l'amortissement	11 301 $	16	19 087 $	29

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Achalandage à la CPN

Attractions payantes	1er nov. 2013 – 31 mars 2015 (période de 17 mois)	1er nov. 2012 – 31 oct. 2013 (période de 12 mois)	
Excursion derrière les chutes	805 159	689 515	
Conservatoire de papillons	309 877	283 159	
Téléphérique du tourbillon	94 523	115 363	Note 1
Promenade eaux vives	183 803	201 323	
Sir Adam Beck	137	11 766	Note 2
Niagara's Fury	326 384	266 113	
Floral Showhouse	36 190	21 273	
Total	**1 756 185**	**1 588 491**	
Golf			
Terrain de golf Oak Hall, normale 3	1 858	2 036	
Terrain de golf Whirlpool	19 482	27 079	Note 3
Legends on the Niagara	47 386	50 795	
Total	**68 806**	**79 830**	
Sites historiques			
Vieux Fort Erie	14 408	16 276	
Maison Laura Secord	6 308	6 480	
MacKenzie Printery	3 482	4 887	
McFarland House	4 473	2 952	
Total	**28 738**	**30 375**	
Transport			
Service de transport WEGO	975 482	923 984	Note 4
Chemin de fer incliné	751 480	213 766	
Total	**1 726 962**	**1 137 738**	
Achalandage total	**3 580 762**	**2 835 584**	

Note 1: L'achalandage du Téléphérique du tourbillon en 2013 était plus élevé en raison de sa substitution à l'attraction Excursion derrière les chutes au cours de la maintenance d'ascenseur. Le Téléphérique du tourbillon ne fonctionne pas pendant les mois d'hiver.

Note 2: Les visites guidées publiques ne sont plus disponibles à l'installation de l'Ontario Power Generation Sir Adam Beck.

Note 3: L'ouverture du terrain de golf Whirlpool a été retardée jusqu'en juin 2014 en raison de dommages hivernaux soutenus.

Note 4: L'achalandage du service de transport WEGO représente the nombre de voyageurs de la Ligne Verte le long de la promenade Niagara seulement.

*En 2013, l'achalandage de l'ascenseur du service de croisière (Maid of the Mist) (ascenseurs exploités par la CPN) a atteint 1,55 million de visiteurs. Après 2013, le nouvel exploitant du service de croisière (Hornblower Niagara Cruises) a pris en charge l'ascenseur du service de croisière et signalé un achalandage de 1,3 million de visiteurs en 2014.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Rémunération et dépenses des commissaires de la CPN – période de 17 mois

Les commissaires des Parcs du Niagara reçoivent une allocation quotidienne imposable en conformité aux affaires de la Commission et s'acquittent de leurs tâches en tant que membres du conseil de la Commission. Cette allocation quotidienne est fixée selon la directive du gouvernement et en 2014-2015 elle était établie à 229 $ pour la présidente, 175 $ pour la vice-présidente et 129 $ pour chaque membre du conseil.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée durant la période de 17 mois allant du 1er novembre 2013 à mars 2015, ainsi que les dépenses remboursables aux commissaires durant cette période pour les frais engagés dans le cadre de leurs fonctions à titre de membres du conseil de la Commission des parcs du Niagara.

Commissaires	Rémunération	Dépenses	Total
Janice Thomson, *présidente*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Joan Andrew, *vice-présidente*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Pat Darte, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
James Datenbeck, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Jim Diedati, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
David Dix, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Lois-Anne Gilles, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Michael Goodale, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Barbara Greenwood, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Vincent Harris, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Douglas Martin, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Ian Nielsen Jones, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Kerry Pond, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Wayne Redekop, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Virginia Ward, *commissaire*	[illegible] $	[illegible] $	[illegible] $
Total	**[illegible] $**	**[illegible] $**	**[illegible] $**

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

États financiers Du 1er novembre 2013 au 31 mars 2015

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

rapport de la direction

le 31 mars 2015

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable pour les états financiers et d'autres données présentées dans ce rapport. Les états ont été préparés par la direction conformément au cadre de travail identifié dans la note 2 des états financiers vérifiés ci-inclus.

Les états financiers incluent des montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements. La direction a raisonnablement déterminé tels montants dans le but de s'assurer que les états sont présentés de façon précise, du point de vue matériel.

La direction entretient un système interne de comptabilité et de contrôles administratifs conçu pour fournir une assurance raisonnable sur la pertinence, la fiabilité et la flexibilité de l'information financière et sur la précision et la protection adéquates de la représentation des avoirs de la Commission.

Le conseil de la Commission des parcs du Niagara doit s'assurer que la direction soit imputable pour les rapports financiers, car en fin de compte, elle est responsable pour la révision et l'approbation des états financiers.

Le conseil, par intermédiaire du comité des finances et des vérifications, rencontre la direction périodiquement pour discuter des résultats financiers, des questions d'audit, des problèmes existant dans les rapports financiers et pour s'assurer que chaque groupe comble ses responsabilités adéquatement. Le comité révise les états financiers avant de recommander l'approbation du conseil.

Les états financiers ont été vérifiés par Grant Thornton LLP, l'auditeur externe nommé par la Commission, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada suivies par la Commission, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et le procureur général provincial. Grant Thornton LLP avait l'accès complet et direct à tous les dossiers de la Commission, ainsi que l'accès entier au comité des finances et d'audit, avec ou sans la présence de la direction, pour discuter de l'audit et de leurs résultats concernant l'intégrité des rapports financiers de la Commission.

John Lohuis

John Lohuis, Directeur général
La Commission Des Parcs Du Niagara
le 19 juin 2015

M. Neubauer

Margaret Neubauer, Directeur en chef, services corporatifs
La Commission Des Parcs Du Niagara
le 19 juin 2015

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention de la Commission des parcs du Niagara, du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et du vérificateur général

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des parcs du Niagara ci-inclus, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats d'exploitation, de l'excédent accumulé, des changements en dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice de dix-sept mois terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financier

La direction est responsable pour la préparation de ces états financiers conformément aux principes de comptabilité décrits dans la Note 2 des états financiers pour tel contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération la contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers de la Commission des parcs du Niagara pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015 sont préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers.

L'accent des sujets

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrivent ces principes de comptabilité utilisé dans la préparation de ces états financiers et les différences importantes entre cette base de la comptabilité et les normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

Nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers qui décrit la correction dans la période actuelle d'une erreur dans la période antérieure.

Port Colborne, Canada
le 19 juin 2015

Grant Thornton LLP

Comptables agréés
Experts-comptables agréés

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État de la position financière

au 31 mars 2015

(en milliers de dollars)	**2015**	31 octobre 2013 Retraités (note 2)
Actifs financiers		
Argent comptant et valeurs en comptant	**322 $**	5 654 $
Comptes débiteurs	**1 436**	3 579
Inventaires – vendables	**3 889**	3 282
	5 647	12 515
Passifs		
Dette bancaire (note 3)	**9 305**	-
Comptes créditeurs	**6 977**	7 866
Paie accumulée	**2 589**	2 834
Produit constaté d'avance (note 4)	**1 418**	1 370
Fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	**26 438**	23 435
Financement à long terme (note 6)	**30 072**	31 971
Avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	**3 697**	4 105
Obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	**28 837**	28 087
	109 333	99 668
Dette nette	**(103 686)**	(87 153)
Actifs non financiers		
Immobilisations (note 9 et page 22)	**156 675**	158 486
Inventaires – divers	**1 476**	1 312
Charges payées d'avance	**873**	183
	159 024	159 981
Excédant accumulé (note 9)	**55 338 $**	72 828 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Engagements et éventualités (notes 11 et 12)

De la part de la Commission

Janice Thomson

Président

Commissaire

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État des résultats d'exploitation

pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars)	Budget 2015	**Chiffres réels 2015**	Chiffres réels 12 mois terminé le 31 octobre 2013 Retraités (note 2)
Revenues			
Exploitation générant du revenu	69 972 $	**71 971 $**	66 621 $
Revenu foncier	9 541	**9 660**	6 678
Commission, locations et frais	12 671	**12 780**	2 867
Prime sur les fonds américains – nette	76	**806**	226
Revenu divers	27	**18**	120
	92 287	**95 235**	76 512
Dépenses (page 65)			
Exploitation générant du revenu			
Coûts des marchandises vendues	11 970	**12 398**	11 087
Exploitation	43 435	**44 310**	33 239
Entretien	19 711	**20 404**	14 158
Administration et services policiers	18 829	**18 881**	10 668
Marketing et promotions	4 898	**3 962**	3 208
	98 843	**99 955**	72 360
(Déficit) excédant net pour l'année avant les articles sous-mentionnés	(6,556)	**(4,720)**	4,152
Autres articles			
Intérêts débiteurs – nets (note 13)	2 407	**2 352**	1 660
Amortissement des immobilisations corporelles (note 14)	11 786	**11 577**	7 755
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	(1 850)	**(1 963)**	(712)
(Gain) perte pour l'élimination d'immobilisations corporelles	-	**(24)**	460
Biens apportés	-	-	(236)
	12 343	**11 942**	8 927
Déficit net provenant de l'exploitation	(18 899)	**(16 662)**	(4 775)
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	(925)	**(750)**	(590)
Autres mises de fonds	(600)	**(78)**	57
Déficit annuel	(20 424) $	**(17 490) $**	(5 308) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État de l'excédent accumulé

pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars)	Budget 2015	**Chiffres réels 2015**	Chiffres réels 12 mois terminé le 31 octobre 2013 Retraités (note 2)
Excédent accumulé (note 10)			
Début d'année			
Comme rapporté précédemment	72 828 $	**73 673 $**	78 136 $
Réglage de la période antérieure (note 2)	-	**(845)**	-
Retraité	72 828	**72 828**	78 136
Déficit annuel	(20 424)	**(17 490)**	(5 308)
Fin d'année	52 404 $	**55 338 $**	72 828 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État des changements de la dette nette

pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

	Budget 2015	**Chiffres réels 2015**	Chiffres réels 12 mois terminé le 31 octobre 2013
			Retraités (Note 2)
			(en milliers de dollars)
Déficit annuel	(20 424) $	**(17 490) $**	(5 308) $
Amortissement des immobilisations corporelles	11 786	**11 577**	7 755
Achat des immobilisations corporelles (note 15)	(7 882)	**(7 569)**	(16 560)
Immobilisations corporelles contribuées	(2 197)	**(2 197)**	(849)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	-	**24**	57
(Gain) perte sur la vente d'immobilisations corporelles – nette	-	**(24)**	460
	(18 717)	**(15 679)**	(14 445)
(Acquisition) utilisation des dépenses prépayées	-	**(690)**	84
(Acquisition) d'autres inventaires	-	**(164)**	241
Augmentation de la dette nette	(18 717)	**(16 533)**	(14 602)
Dette nette			
Début d'année	(87 153)	**(87 153)**	(72 551)
Fin d'année	(105 870) $	**(103 686) $**	(87 153) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État du flux de trésorerie

pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 201

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013 Retraités (note 2)
		(en milliers de dollars)
Augmentation (diminution) en argent comptant et en quasi-espèces		
Activités d'exploitation		
Déficit annuel	**(17 490) $**	(5 308) $
Sommes imputées à un revenu n'exigeant pas de fonds décaissés		
Amortissement des immobilisations corporelles	**11 577**	7 755
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différés	**(1 963)**	(712)
Gain (perte) sur l'élimination des immobilisations corporelles – nette	**(24)**	460
Avantages postérieurs à l'emploi	**62**	411
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	**750**	590
	(7 088)	3 196
Changement net du bilan du fonds de roulement autre que les disponibilités portant à l'exploitation (note 16)	**(404)**	384
	(7 492)	3 580
Activités d'immobilisations		
Achat des immobilisations corporelles (note 15)	**(7 569)**	(16 560)
Immobilisations corporelles contribuées	**(2 197)**	(849)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	**24**	57
	(9 742)	(17 352)
Activités de financement		
Remboursement du financement à long terme	**(1 899)**	(1 705)
Paiement des prestations postérieures à l'emploi	**(470)**	(239)
Réception des fonds pour les dépenses de capital	**4 966**	11 260
	2 597	9 316
Diminution nette de l'argent comptant at des quasi-espèces	**(14 637)**	(4 456)
Argent comptant et quasi-espèces (note 16)		
Début d'année	**5 654**	10 110
Fin d'année	**(8 983) $**	5 654 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

1. Nature des activités

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est gouvernée par la Loi sur les parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise d'exploitation » de la province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la mise en vedette de plus de 1 300 hectares de parcs longeant près de 56 kilomètres tout le long de la rivière Niagara, du Lac Érié au Lac Ontario. La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu des sociétés au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de l'Ontario.

La Commission est aussi classifiée en tant qu'autre organisme gouvernemental par le ministère des Finances et comme tel, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans le cadre des Comptes publics du Canada.

La Commission a changé sa fin d'exercice au 31 mars de vigueur en 2015. Par conséquent, les chiffres de période actuelle rapportent que les quantités pour les dix-sept mois ont fini le 31 mars 2015 et les chiffres comparatifs rapportent les quantités pour les douze mois finis le 31 octobre 2013.

2. Principales conventions comptables

Principes de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les dispositions de l'information financière de la Loi financière d'administration d'Ontario, du Ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario et les exigences comptables du Règlement de l'Ontario 395/11 de la Loi financière d'administration d'Ontario. Le ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario exige que les états financiers soient préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public. La Loi sur l'administration des finances de l'Ontario prévoit que les changements peuvent être nécessaires pour l'application de ces normes à la suite de la réglementation.

Règlement 395/11 de la Loi sur l'administration des finances de l'Ontario exige que les contributions reçues ou à recevoir pour l'acquisition ou le développement d'immobilisations corporelles amortissables et les contributions des immobilisations corporelles amortissables pour une utilisation dans la fourniture de services, soient enregistrés comme apports en capital reportés et être reconnu à titre de revenus dans l'état des résultats d'exploitation à un taux égal à la charge d'amortissement sur les actifs connexes d'immobilisations corporelles amortissables. Ces contributions comprennent les transferts gouvernementals et les contributions à l'extérieur restreintes.

L'exigence de la comptabilité en vertu du règlement 395/11 n'est pas compatible avec les exigences des normes comptables canadienne du secteur public qui exige que:

- les transferts de gouvernement soient identifiés comme revenu une fois approuvés par le cédant et les critères d'éligibilité ont été remplis à moins que le transfert contien une condition qui crée une responsabilité, dans ce cas le transfert est identifié comme revenu au cours de la période où le passif est éteint selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3410 ;
- les contributions à l'extérieur restreintes soient identifiées comme revenu pendant la période où les ressources sont employées pour le but ou les buts spécifiques selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3100.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

Principes de comptabilité (suite)

En conséquence, le revenu identifié dans l'état des résultats d'exploitation et de certains revenus reportés relatifs et les apports en capital reportés seraient enregistrés différemment sous des normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

Les états financiers au 31 octobre 2013 et pour l'exercice terminé le 31 octobre, 2013 ont été préparés dans un cadre de la présentation fidèle de but spécial. Le ministère des Finances a publié le règlement 395/11, conventions et méthodes comptables, à l'automne 2011. Le 1er novembre 2013, la Commission a adopté les normes décrites ci-dessus. Ce sont les premiers états financiers établis en conformité avec les dispositions de l'information financière de la Loi financière d'administration d'Ontario, du Ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario et les exigences comptables du Règlement de l'Ontario 395/11 de la Loi financière d'administration d'Ontario. La Commission a adopté ces changements de manière rétrospective. Il n'y a aucun changement aux surplus accumulé au 31 octobre 2013, ou l'excédent annuel pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013 en raison de cette transition. Cependant, en 2015 la direction a pris connaissance d'une erreur dans l'enregistrement des immobilisations corporelles contribué en 2013. Des contributions d'immobilisations corporelles pour un montant de 849 000 $ reçus en 2013 ont été déclarés comme autres revenus sur l'état des résultats d'exploitation et ne sont pas reportés et amortis. La correction de cette erreur a été présentée en retratant rétrospectivement les chiffres comparatifs comme suit:

Augmentation (diminution)	
Fonds pour les dépenses de capital différé	845 000 $
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différé	4 000
Déficit annuel	845 000
L'excédent accumulé, début de la période	(845 000)

Ces principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous.

Argent comptant et quasi-espèces

L'argent comptant et les quasi-espèces incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois.

Inventaires

Les inventaires de vente et divers sont estimés au montant inférieur entre le coût moyen et la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix coûtant. Les coûts incluent toutes les dépenses s'attribuant directement à l'acquisition, la construction, le développement et/ou l'amélioration de l'avoir requis pour installer l'avoir à l'endroit et dans la condition nécessaire pour son utilisation prévue. Les immobilisations corporelles contribuées sont capitalisées à la juste valeur de marché estimée au moment de l'acquisition.

La Commission capitalise un certain montant de l'intérêt qui fait partie des coûts de ses travaux d'immobilisation en cours et est financé par un emprunt à long terme

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les œuvres d'art exposées sur la propriété de la Commission ne sont pas incluses dans les immobilisations. Les œuvres d'art sont retenues pour des expositions et à titre pédagogique et historique. On estime que tels avoirs sont dignes d'être conservés, en raison sociaux plutôt que financiers envers la communauté. Aucune évaluation de la collection n'a été présentée dans les états financiers.

Les locations à bail sont classifiées en tant qu'immobilisation ou bail d'exploitation. Les locations de bail qui transfèrent presque tous les bénéfices provenant de la possession sont comptées en tant que contrat de location/acquisition. Toutes les autres locations de bail sont représentées en tant que contrats de location/acquisition et les paiements de location liés sont facturés dans les dépenses engagées.

L'amortissement peut être calculé en ligne droite pour radier le coût net de chaque actif par rapport à sa vie utile prévue pour toutes les classifications, sauf le terrain. On considère que le terrain a une vie infinie sans amortissement. On suppose que les valeurs résiduelles des actifs sont zéro avec tout gain net ou toute perte nette provenant de l'élimination des actifs reconnus dans l'état des résultats d'exploitation. L'amortissement est facturé mensuellement. Les travaux en cours ne sont pas amortis tant que l'actif soit disponible pour emploi productif.

L'amortissement se base sur les classifications et vies utiles suivantes :

Classification	Vie utile
Améliorations de la propriété, des bâtiments, des routes et des structures	7 à 40 ans
Équipement et ameublement	3 à 10 ans
Véhicules	10 à 12 ans

Produit constaté d'avance

Les revenus limités par des lois des gouvernements en chef ou par des ententes avec des tierces parties sont différés et signalés comme des revenus limités. S'il y a des dépenses qui qualifient, les revenus limités sont inclus au revenu pour des sommes équivalentes. Les revenus reçus avant les dépenses subies ultérieurement sont différés jusqu'à ce qu'ils soient gérés et appariés au montant dépensé.

Fonds pour les dépenses de capital différé

Les versements de transferts à titre de capital investi sont inscrits en tant que passifs, référés comme des fonds pour les dépenses de capital différés et sont reconnus en tant que revenu au même tarif que l'amortissement des immobilisations corporelles, conformément au Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière, tel que divulgué ci-dessus.

Avantages postérieurs à l'emploi

La valeur actuelle du coût d'offrir aux employés des avantages sociaux futurs fait partie des dépenses, car les employés gagnent ces avantages.

Constatation des produits

Le revenu généré par les magasins de souvenirs, les restaurants et les attractions est reconnu lorsque la marchandise a été transférée au client ou après avoir complété un service. Le revenu généré par le revenu foncier, les commissions, les locations, les frais et d'autres sources est reconnu pendant la durée du contrat ou après avoir reçu le montant dû.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

Conversion des devises

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et passifs en devise étrangère sont convertis au taux de change en vigueur au moment d'effectuer l'état de la situation financière. Les gains et les pertes au moment de la conversion sont reflétés dans l'excédent/(déficit) annuel.

L'utilisation des estimations et des mesures d'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux normes de comptabilité canadiennes du secteur public impose que la direction prépare des estimations et des suppositions ayant un effet sur le rapport des actifs et passifs et la divulgation des actifs et passifs éventuels à compter de la date des états financiers et des sommes de revenus et de dépenses déclarées lors de la période d'établissement du rapport. Il se peut que les résultats réels ne soient pas identiques à ces estimations. Deux endroits où les estimations sont utilisées se trouvent dans les avantages postérieurs à l'emploi et l'obligation de stabilisation des centrales électriques.

3. Facilités de crédit

Les facilités de crédit ayant une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 $ offrent deux types d'emprunts. Il y a l'option du taux variable qui varie avec le taux préférentiel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et il y a l'emprunt d'exploitation à taux fixe disponible avec une condition de prêt qui n'excède pas 364 jours à des taux établis par rapport au taux d'acceptation bancaire. Ces facilités de crédit sont non garanties et échuaient le 31 mars 2016. À compter du 31 mars 2015, 8 694 257 $ a été retiré des facilités de crédit (2013 – nul $). Prenant en considération les chèques et les dépôts dus, le montant rapporté sur la l'état de la position financière à compter du 31 mars 2015 s'élève à 9 305 011 $ (2013 – nul $)

4. Revenu différé

	17 mois terminé le 31 octobre	
	2015	2013
		(en milliers de dollars)
Centrales électriques fermées (note 8)	196 $	215 $
Produit de la vente lié à la transaction foncière à Fort Erie	569	642
Divers	993	663
	1 758 $	1 520 $

Obligations de transaction foncière à Fort Erie

Pendant l'exercice en 2005, la Commission et « Peace Bridge Authority » (« PBA ») ont signé une entente pour transférer des parcelles de terrain. La PBA a acquis une parcelle de 1 162 acres qui se trouve à Fort Erie et qui appartenait à la Commission pour une somme de 2 021 206 $. La Commission a acquis une option s'élevant à 670 000 $, plus une somme annuelle de 7 300 $ ajustée selon l'inflation, consistant de 1 470 acres longeant la rivière et qui se trouve à la fin de la rue Lewis à Fort Erie et qui appartenait au PBA. L'entente demande la remise d'un produit net à la Commission s'élevant à 1 357 206 $, qui devra être dépensé sur a) financement des améliorations au vieux fort « Old Fort Erie » destinées à la célébration du 200ième anniversaire de la Guerre de 1812 et b) retour et/ou maintien de la propriété, rue Lewis, comme parc.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

4. Deferred revenue (continued)

Le produit net fait partie du revenu différé dans l'état de la situation financière. Jusqu'à date, environ [illegible] $ de ce produit a été dépensé sur les grands travaux liés à la rénovation de l'historique Fort Erie et environ [illegible] $ a été dépensé dans l'entretien de la propriété à la rue Jarvis. À compter du 31 mars 2015, il reste encore environ [illegible] $ pour l'utilisation en 2015 et au-delà.

5. Fonds pour les dépenses de capital différé

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
		Retraitée (note 2)
		(en milliers de dollars)
Fonds pour les dépenses de capital différé		
Début d'année	[illegible] $	[illegible] $
Montant reçu pendant l'année pour les projets d'immobilisation suivants :		
Remplacement du chemin de fer « Falls Incline Railway »	–	[illegible]
Rechargement des routes	–	[illegible]
Réhabilitation du pont	–	[illegible]
Autres projets d'immobilisation	[illegible]	[illegible]
Immobilisations corporelles contribuées	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Amortissement	([illegible])	([illegible])
Fin d'année	[illegible] $	[illegible] $

6. Dette à long terme

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
		(en milliers de dollars)
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de [illegible] %. Il est remboursable par versements annuels en capital et intérêt de [illegible] $ et échoit en avril 2027	[illegible] $	[illegible] $
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de [illegible] %. Il requiert un versement initial en capital et intérêt de [illegible] $ et, par la suite, des versements annuels de [illegible] $ et échoit en avril 2027	[illegible]	[illegible]
La Commission a l'option d'acheter du terrain exigeant des versements annuels de [illegible] $ jusqu'en janvier 2028 (note 3)	[illegible]	[illegible]
	[illegible] $	[illegible] $

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

6. Dette à long terme (suite)

Les versements exigibles des obligations financières à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à:

2016	1 695 $
2017	1 772
2018	1 861
2019	1 955
2020	2 054

7. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations de prérétraite déterminées

La Commission offre des prestations de prérétraite déterminées à ses employés, encaissable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. Les prestations sont calculées selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein avec la Commission, jusqu'à un maximum de vingt-six semaines. Les passifs accumulés sur les prestations à compter du 31 mars 2015 s'élèvent à 3 696 673 $ (2013 – 4 105 056 $).

La Commission exige l'administration d'une évaluation actuarielle des prestations postérieures à l'emploi à tous les trois ans. La dernière évaluation fut complétée pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, avec des extrapolations pour 2016. La dernière évaluation reflète les changements approuvés par la Commission en matière d'admissibilité et les montants maximaux de prestations payables à la cessation.

Comme résultat d'une évaluation actuarielle effectuée en 2015 pour l'exercice de dix sept mois terminé le 31 mars 2015, on a déterminé qu'il existait un gain actuariel de 1 253 083 $. L'obligation réelle à compter du 31 mars 2015 s'élève à 2 591 542 $ (2013 – 3 964 172 $).

Information sur le régime de pension à prestations déterminées

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
		Retraités (note 2)
		(en milliers de dollars)
Actifs du régime à prestations déterminées de l'employé	**Nul $**	Nul $
Passifs du régime à prestations déterminées de l'employé	**3 697**	4 105 $
Déficit du régime à prestations déterminées de l'employé	**3 697 $**	4 105 $
Obligation aux prestations reconnue dans l'état de la position financière		
Obligation aux prestations, début d'année	**4 105 $**	3 933 $
Diminution due à une modification du plan	**(246)**	-
Dépenses pour l'année	**308**	411
Prestations déboursées au cours de l'année	**(470)**	(239)
Obligation aux prestations, fin d'année	**3 697 $**	4 105 $

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

7. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
		Retraités (note 2)
		(en milliers de dollars)
Les dépenses afférant des prestations nettes sont les suivantes :		
Coût actuel afférent du service	**275 $**	222 $
Frais d'intérêt	**181**	189
Amortissement du gain actuariel	**(148)**	–
	308 $	411 $

Les suppositions actuarielles principales appliquées dans l'évaluation du régime de pension à prestations déterminées sont les suivantes:

Taux d'intérêt (escompte) – l'obligation accumulée et les dépenses pour l'année furent déterminées en utilisant un taux d'escompte de 4,75%.

Niveaux de rémunération – on suppose que les niveaux des salaires et rémunérations augmenteront de 2% par an.

Ces suppositions ont été revues dans la période en cours.

Prestations de retraite

La Commission offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) par intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP ») et le Fonds de pension du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Fonds de pension du SEFPO »). Ceux-ci sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et plusieurs agences provinciales. La province de l'Ontario, qui est le commanditaire unique de la CRFP et un commanditaire conjoint du Fonds de pension du SEFPO, détermine les versements annuels de la Commission destinés à ces fonds. Puisque les commanditaires sont responsables pour s'assurer que les fonds de pension sont durables du point de vue financier, tout surplus ou passif non financé provenant des évaluations actuarielles de financement obligatoires n'est pas un avoir ou une obligation de la Commission. Les versements annuels de la Commission de 3 016 420 $ (2013 – 2 160 074 $), desquels 1 508 210 $ (2013 – 1 080 037 $) représente la portion des employés, sont inclus dans les dépenses administratives et des services de police dans l'état des résultats d'exploitation.

Les prestations postérieures à l'emploi et non liées à la pension sont déboursées par la province et, par conséquent, ne sont pas incluses dans l'état des résultats d'exploitation

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

---

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques

La province de l'Ontario a ordonné à la Commission de devenir propriétaire de trois anciennes centrales électriques qui se trouvent sur la propriété de la Commission.

La centrale électrique « Toronto Power Generating Station » (« TPGS ») et la centrale électrique « Ontario Power Generating Station » (« OPGS ») furent transférées par « Ontario Power Generation Inc. » (« OPG ») à la Commission à titre gratuit en août 2007. Comme partie des termes des transferts de TPGS et OPGS, l'OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne représentent pas une menace au public. La centrale électrique « Canadian Niagara Power Generating Station » (« CNPGS »), possédée antérieurement par Fortis Ontario, fut transférée le 30 avril 2009.

Le ministère du Tourisme de la Culture et du Sport a embauché une société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale originale gouvernant le transfert initial soit respectée et pour identifier le travail et les coûts associés à la « stabilisation et mise en veilleuse » de toutes les installations, jusqu'à ce que l'on puisse déterminer l'utilisation finale de ces bâtiments. La société The Ventin Group a identifié la peinture à base de plomb qui se trouve à TPGS et OPGS en tant que déficience que l'OPG aurait dû sceller ou mettre en capsule après le nettoyage. La société The Ventin Group a signalé qu'il faudra investir énormément pour mettre les trois centrales électriques en veilleuse. Il faudra donc investir encore plus pour arriver à l'état « prêt pour l'aménagement ». De plus, il y a aussi des structures secondaires liées à TPGS et à OPGS qui n'étaient pas incluses dans la directive originale qui causeront des coûts de remise en état supplémentaires à un certain point à l'avenir.

La Commission estime que l'acceptation de ces centrales électriques exigera une infusion financière importante qui dépasse ses capacités. À compter du 31 mars 2015, les négociations continues avec la province n'ont pas garanti que la Commission ne serait pas responsable pour tout coût à l'avenir. Tout coût prévu pour les objectifs décrits ci-dessus ne sera pas déboursé sans obtenir du financement de la province.

On a calculé une obligation de mise hors service de 25 146 000 $ à compter du 31 octobre 2009. Cette valeur représentait la meilleure estimation de la part de la Commission des coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » les trois centrales électriques, basé sur le rapport d'ingénierie. Le rapport a aussi identifié les coûts des éventualités d'approximativement 3 600 000 $ qui n'avaient pas été accumulés dans l'obligation de mise hors service de l'avoir à ce moment. La Commission estime que ce travail devrait être complété dans l'espace de trois ou quatre ans. Afin de déterminer la valeur nette actuelle de l'obligation de mise hors service de l'avoir, le personnel a estimé que, à condition que la province fournisse le financement nécessaire, le travail ne commencera pas dans les prochaines années. On prévoit que les travaux débuteront en 2016. Si les travaux ne commenceront pas en 2016 comme prévu, la valeur nette actuelle de la dette devra être recalculé en 2016. Le coût de l'immobilisation et le taux d'inflation estimé au cours du calcul s'élevait à 5,059% et 3%, respectivement. Ceci donne une valeur nette actuelle de 23 724 061 $ à compter du 31 mars, 2015. Ceci représente une augmentation de 676 354 $ par rapport à 2013 et ceci a été inclus dans l'état des résultats d'exploitation.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques (suite)

On a complété deux études supplémentaires pendant l'année se terminant le 31 octobre 2010 qui identifièrent un passif supplémentaire portant sur le processus de « stabilisation et mise en veilleuse ». Le premier rapport identifia 6 305 000 $ supplémentaires pour des travaux externes d'infrastructure nécessaires. La deuxième étude identifia 1 260 000 $ supplémentaires pour stabiliser les toits des bâtiments. La somme des deux études s'élève à une augmentation de 7 565 000 $. Tel que mentionné antérieurement, on estime que ces travaux ne débuteront pas avant 2016 et par conséquent, on a effectué un autre calcul pour déterminer la valeur nette actuelle de ce passif supplémentaire en utilisant un coût d'immobilisation de 5,059% et un taux d'inflation de 2% respectivement. Ceci nous donne une valeur nette actuelle de 7 036 679 $ à compter du 31 mars 2015 pour cette partie du passif. Ceci représente une augmentation de 294 794 $ à compter de 2013 et ce montant a aussi été inscrit dans l'état des résultats d'exploitation.

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
		(en milliers de dollars)
Obligation de stabilisation des centrales électriques		
Début d'année	**28 087 $**	27 497 $
Augmentation pour l'année actuelle de la valeur actuelle de l'obligation originale	**971**	665
Travaux qui se sont effectués pendant l'année	**(221)**	(75)
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	**750**	590
Fin d'année	**28 837 $**	28 087 $

Dû à une baisse de valeur de cette propriété, aucune immobilisation n'a été inscrite. Ceci a été documenté dans plusieurs des études effectuées jusqu'à date.

À compter du 31 octobre 2009, la Commission a reçu des fonds au montant de 1 550 000 $ de la part du ministère du Tourisme de la Culture et du Sport pour aider avec le processus de « stabilisation et de mise en veilleuse ». Environ 116 000 $ de ces fonds sont encore disponible pour 2016 et dans les années ultérieures. Le travail effectué en 2015 fut financé par d'autres subventions de la province.

Au cours de l'exercice, la Commission a subi des coûts annuels pour l'entretien et la sécurité dans tous les sites. Ces montants ont tous été reportés dans l'état des résultats d'exploitation et dans les dépenses d'entretien.

À la suite du 31 mars 2015, la Commission a embauché la société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour passer en revue les études existantes afin de mettre à jour les exigences nécessaires pour mettre les trois centrales électriques à un état prêt pour l'aménagement. On s'attend à ce que ce processus soit achevé fin 2015 et l'obligation de stabilisation des centrales électriques sera mis à jour selon les besoins.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

9. Immobilisations

	2015			12 mois terminé le 31 octobre 2013
				(en milliers de dollars)
	Coût	Amortissements cumulés	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
Terrain	14 359 $	-	**14 359 $**	14 359 $
Améliorations des terrains	17 135	-	**17 135**	17 135
Bâtiments, routes et structures	227 117	107 812 $	**119 305**	115 697
Équipement et ameublements	41 388	37 019	**4 369**	4 959
Véhicules	3 864	3 077	**787**	697
	303 863	147 908	**155 955**	152 847
Travaux d'immobilisation en cours	720	-	**720**	5 639
	304 583 $	147 908 $	**156 675 $**	158 486 $
Équipement selon le contrat de location-acquisition inclus ci-dessus	69 $	49 $	**20 $**	27 $

10. Excédant accumulé

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
		Retraités (note 2)
		(en milliers de dollars)
Excédant (déficit) d'exploitation	**(12 292) $**	1 940 $
Investissement en immobilisations corporelles	**130 237**	135 051
Non financé		
Dette à long terme	**(30 073)**	(31 971)
Prestations postérieures à l'emploi	**(3 697)**	(4 105)
Obligation de stabilisation des centrales électriques	**(28 837)**	(28 087)
	(62 607)	(64 163)
Excédant (déficit) accumulé	**55 338 $**	72 828 $

Fonds excédentaires

En vertu du paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, toute somme excédentaire devra, selon l'ordre du Lieutenant-gouverneur en conseil, être payée au ministre des Finances et devra faire partie des Fonds consolidé du revenu. À compter du 31 mars 2015 aucun fonds excédentaire n'a été inscrit en tant que passif auprès du ministre des Finances.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

11. Engagements

La Commission s'est engagée à environ 560 000 $ en grands travaux dans l'année à suivre.

La Commission a deux ententes avec un franchiseur exigeant le paiement de frais de service de 4% des ventes brutes et les frais publicitaires et de marketing de 2,5% des ventes brutes. Les durées des ententes sont de 10 ans et les dates d'échéances sont en 2016 et en 2022.

La Commission prend à bail des véhicules, de l'équipement et des propriétés avec des contrats de location-exploitation échéants en 2017. L'obligation totale pour les contrats de location-exploitation est d'environ 190 000 $. Le versement exigible du principal au cours des trois prochains exercices s'élève à:

2016	172 $
2017	9
2018	9

12. Éventualités

La Commission est en litige concernant certaines réclamations pour lesquelles la probabilité d'une perte ne peut être déterminée et le montant ne peut être estimé de manière raisonnable. Par conséquent, les dispositions pour ces réclamations ne sont pas incluses dans les états financiers.

13. Intérêts débiteurs - nets

	Budget 2015	Réel 2015	12 mois terminé le 31 octobre Réel 2013
			(en milliers de dollars)
Produit de l'intérêt	(20) $	**(29) $**	(43) $
Dépense du prêt à l'intérêt	2 427	**2 381**	1 703
	2 407 $	**2 352 $**	1 660 $

14. Amortissement des immobilisations corporelles

	Budget 2015	Réel 2015	12 mois terminé le 31 octobre Réel 2013
			(en milliers de dollars)
Amortissement des avoirs productifs de revenu	6 661 $	**6 342 $**	4 432 $
Amortissement des avoirs ne produisant pas de revenu	5 125	**5 235**	3 323
	11 786 $	**11 577 $**	7 755 $

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

15. Acquisition des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises durant l'année sont comptabilisées au coût total de 9 766 221 $ (2013 – 16 560 754 $) duquel 2 197 416 $ (2013 – 849 220 $) a été acquis à partir des immobilisations corporelles contribuées. Des versements comptants de 7 568 805 $ (2013 – 15 711 534 $) ont été effectués pour acheter des immobilisations corporelles.

16. État des flux de trésorerie

	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
		(en milliers de dollars)
Les changements des composantes du fonds de roulement incluent		
Débiteurs	**2 143 $**	(1 675) $
Inventaires	**(771)**	60
Créditeurs et paie cumulée	**(1 134)**	1 941
Produit constaté d'avance	**48**	(26)
Charges payées d'avance	**(690)**	84
	(404) $	384 $
Argent comptant et quasi-espèces se composent de:		
Encaisse	**322**	380
(Dette bancaire) / argent liquide tenu en banque	**(9 305)**	5 274
	(8 983)	5 654
Intérêt reçu	**29 $**	43 $
Intérêt payé	**2 381 $**	1 703 $

17.Instruments financiers et gestion des risques

Juste valeur

La juste valeur des prestations de cessation d'emploi postérieures à l'emploi fut déterminée en utilisant une évaluation actuarielle basée sur l'information présentée dans la note 7 des états financiers.

La juste valeur de l'obligation de stabilisation des centrales électriques fut déterminée en utilisant un calcul de la valeur actuelle présenté dans la note 8 des états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Notes complémentaires sur les états financiers
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

---

17. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Risque de crédit

La Commission est exposé à un risque de crédit par ses clients. Le risque de crédit est considéré comme négligeable dû au grand nombre de clients.

Risque de la devise

La Commission a de l'argent comptant s'élevant à 388 681 $ dollars américains. Ces fonds ont été convertis à l'équivalent canadien à un taux d'un dollar américain qui équivaut à 1,2683 dollars canadiens. La Commission a effectué approximativement 10,0% de ses ventes en devise étrangère en 2015 (2013 – 12,5%). Par conséquent, certains avoirs et revenus sont exposés à des fluctuations de la devise.

Risque des flux de trésorerie

La Commission est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux d'intérêt variable. Par conséquent, la Commission est exposée au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt commerciaux.

---

18. Chiffres correspondant aux exercices antérieurs

Certains chiffres comparatifs pour 2013 ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptés en 2015.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Tableau complémentaire d'immobilisations corporelles

pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

	Terrain	Améliorations de terrains	Bâtiments, routes et structures	Équipement et ameublements	Véhicules	Travaux d'immobilisation Progress	2015	12 mois terminé le 31 octobre 2013
								(en milliers de dollars)
Coût								
Début d'année	14 359 $	17 135 $	214 034 $	40 604 $	3 800 $	5 639 $	**295 571 $**	285 940 $
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	2 197	1 237	365	5 967	**9 766**	17 409
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	(453)	(302)	-	**(755)**	(7 778)
Transferts de travaux d'immobilisation en cours	-	-	10 886	-	-	(10 886)	**-**	-
Fin d'année	14 359	17 135	227 117	41 388	3 863	720	**304 582**	295 571
Amortissement cumulatif								
Début d'année	-	-	98 336	35 647	3 102	-	**137 085**	136 591
Acquisition – amortissement cumulatif	-	-	9 476	1 825	276	-	**11 577**	7 755
Cession – amortissement cumulatif	-	-	-	(453)	(302)	-	**(755)**	(7 261)
Fin d'année	-	-	107 812	37 019	3 076	-	**147 907**	137 085
Valeur comptable nette	14 359 $	17 135 $	119 305 $	4 369 $	787 $	720 $	**156 675 $**	158 486 $

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
Tableau complémentaire de dépenses par objet
pour l'exercice de dix-sept mois terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars)	Budget 2015	Réel 2015	12 mois terminé le 31 octobre Réel 2013
Coût des marchandises vendues	11 970 $	**12 398 $**	11 087 $
Salaires, rémunérations et prestations	57 819	**56 635**	43 633
Ventes et divers	3 334	**4 453**	2 547
Réparation et entretien d'équipement	6 310	**5 812**	3 947
Matériel et ameublement	2 800	**2 663**	2 260
Publicité et promotion	3 934	**3 631**	1 418
Installations	8 082	**9 506**	5 988
Administration	4 594	**4 857**	1 480
	98 843 $	**99 955 $**	72 360 $